



HAL
open science

Structures de pierre sous forêt 2011, La confluence Brevon/Seine

Jean-Paul Guillaumet, Alexandra Cordier, Dominique Goguy

► **To cite this version:**

Jean-Paul Guillaumet, Alexandra Cordier, Dominique Goguy. Structures de pierre sous forêt 2011, La confluence Brevon/Seine. CHAUME Bruno, WIRTH Stephan dir. Rapport d'activité 2011 du PCR Vix et son environnement, pp.61-98, 2011. hal-03276727

HAL Id: hal-03276727

<https://hal.science/hal-03276727v1>

Submitted on 4 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

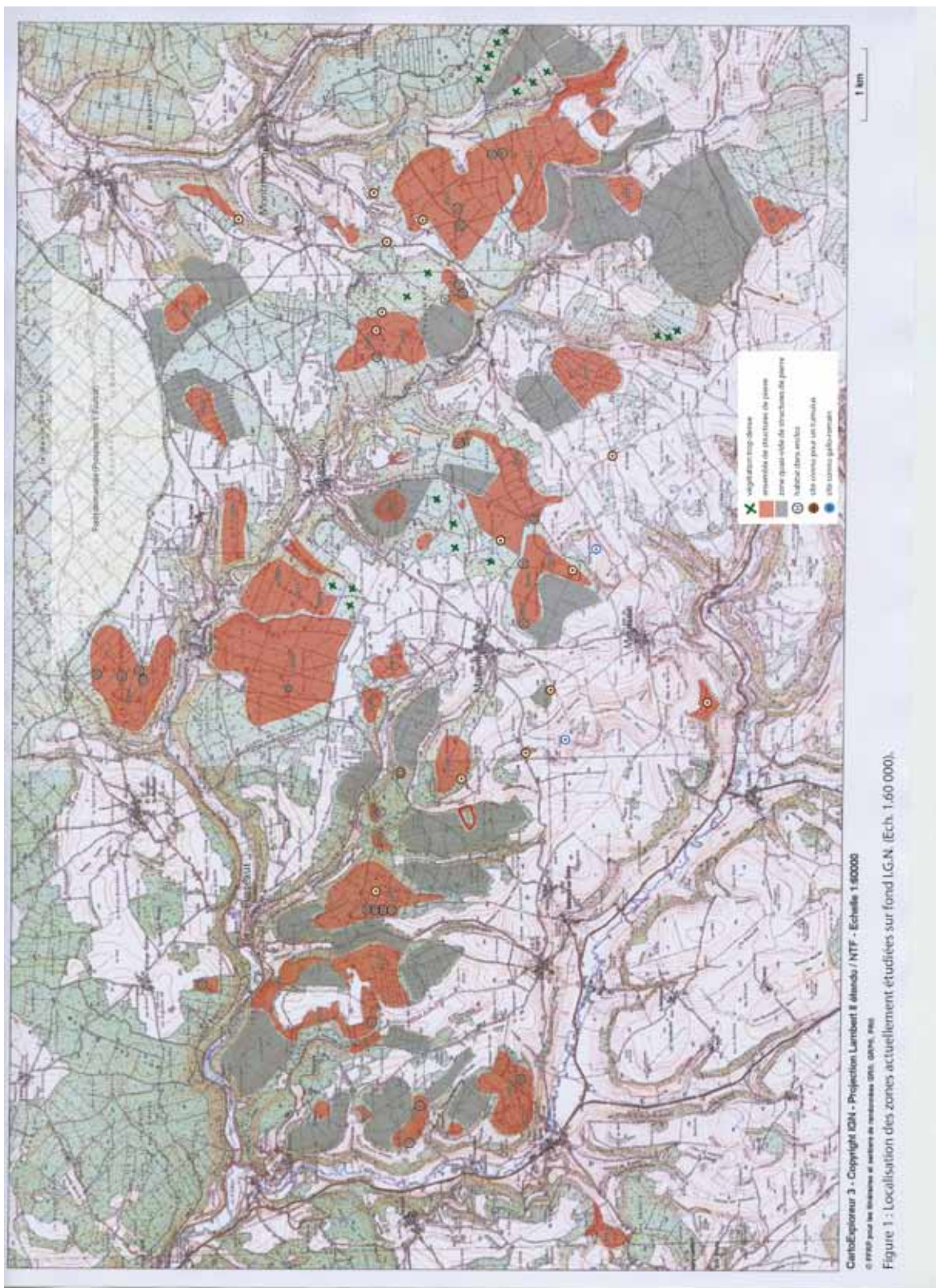


Fig. 1 : Localisation des zones étudiées entre Seine et Brevon.

STRUCTURES DE PIERRE SOUS FORÊT 2011 : LA CONFLUENCE BREVON/SEINE

Rapport 2011 suivi du bilan (habitats et indices de datation)

Prospection de sites : D. Goguey et G. Jobelin

Relevés G.P.S. : A. Giosa

Intégration S.I.G. et cartographie : A. Giosa

Prospections métalliques : D. Goguey et G. Jobelin

Dessins : J.R. Bourgeois

Photos d'objets : A. Cordier

Identification du mobilier métallique : J.-P. Guillaumet

Identification de la céramique et des monnaies romaines : A. Cordier

Identification de la céramique protohistorique : R. Labaune

Les prospections menées de plusieurs années sous les forêts du Châtillonnais par D. Goguey et Y. Pautrat ont mis en évidence une occupation préservée par la forêt matérialisée par des murées, des tertres. Ces structures sont relevées au G.P.S. et intégrées au S.I.G. Vix et son environnement. Environ 120 habitats y sont identifiés, les uns sont des constructions « en dur » d'époque gallo-romaine, les autres des habitats en matériaux périssables entourés d'enclos dont les indices de datation s'échelonnent de la période gauloise (Tène B, C) au II^e siècle après J.-C.

La zone de prospection programmée pour l'actuel triennal est délimitée par la Seine et le Brevon qui s'y raccorde (fig. 1)¹. Elle s'articule directement au nord au plateau recouvert par la forêt domaniale (prospections Y. Pautrat et A. Charmot) et à l'est aux rebords de la Digeanne (prospections D. Goguey). En 2011, de nouveaux secteurs ont été cartographiés (communes de Meulson, Moitron, Beaulieu, Bremur, Saint-Marc-sur-Seine, Aignay-le-Duc et Beaunotte, Vanvey-sur-Ource). Sur la base des relevés 2010, différentes approches ont été mises en œuvre. Des prospections métalliques autorisées ont permis de localiser les emplacements occupés dans trois vastes ensembles : Petits Bois à Brémur, Fourches Martin à Saint-Marc et Bani-Vaupinard à Montmoyen. Parallèlement, Ch. Petit et son équipe ont mis en œuvre des analyses de sol dans une approche environnementale d'un habitat dans enclos : Vaucossier à Mauvilly.

Le rapport est accompagné de cartes représentant toutes les structures relevées, représentées dans leurs spécificités typologiques (murée, murée sur épaulement...) complétées par des dessins de détail.

1- La localisation des tumulus connus par des fouilles fait l'objet d'une recherche spécifique de B. Chaume, nous mentionnons seulement sur la fig. 1 les lieux-dits correspondants.

La partie bilan s'appuie sur des cartes de datation dans lesquelles ne figurent, pour faciliter la lecture des pastilles de datation, que les structures linéaires et les tertres réduits à un point.

I. Présentation rapide des nouveaux ensembles relevés en 2011

1. Belle-Etoule – Viforêt (fig. 2 carte et fig. 3 dessin détail)

Des élagages forestiers récents ont permis de compléter les relevés de ce secteur qui surplombe un versant en pente douce actuellement cultivé et très anthropisé (tumulus carré, enclos funéraire laténiens, villa gallo-romaine). Il est caractérisé par des associations intéressantes : tumulus, chemin de typologie antique, enclos au sein d'un parcellaire curviligne et irrégulier.

Un enclos fermé comportant des divisions internes est signalé par 5 petites pierres dressées. C'est vraisemblablement l'habitat qui manquait à ce parcellaire, à confirmer par des prospections.

Deux tumulus y sont visibles, *Belle-Etoule* et *Viforêt*, ce dernier étant structurellement relié par une murée curviligne dessinant une vaste parcelle irrégulière qui au sud part de l'enclos, à l'enclos auquel il faut ajouter un 3^e probable. À 50 m du tumulus de la Belle-Etoule, on note un enclos fermé rectangulaire de petite dimension, surplombé par des terrasses courtes et longues.

Enfin, cet ensemble est directement structuré par un chemin de typologie antique d'orientation nord-sud : sur les deux versants, il est rendu visible par les deux murées qui le bordent. Sur le sommet de la colline, il se réduit à une seule murée, marqué au niveau du rebord par une pierre dressée haute. À l'est, il est relié par un tronçon menant directement à l'enclos de Viforêt. Sur le versant nord on observe de nouveau une seule murée et il s'arrête au niveau d'un chemin de fond de vallon visible sur la carte IGN.

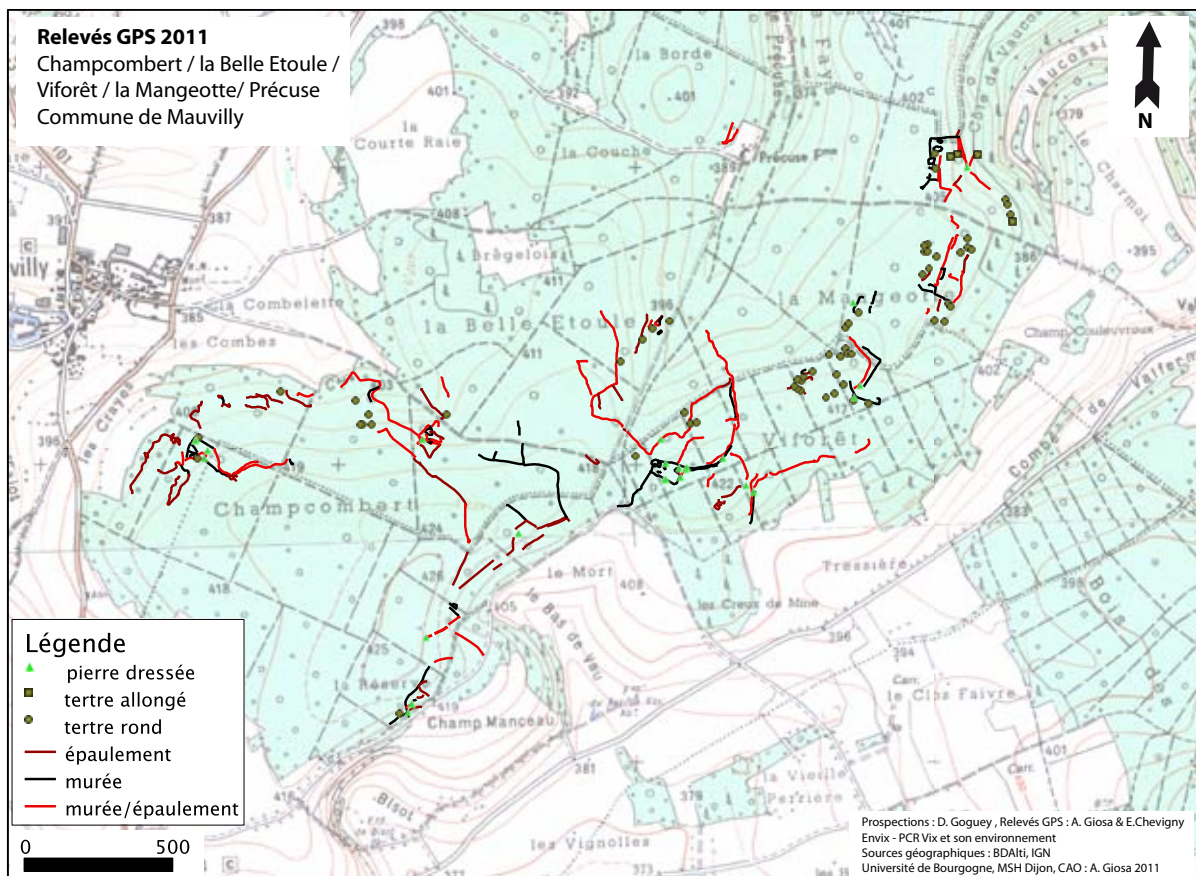


Fig. 2 : Secteur relevé en 2011 : Belle-Etoule – Viforêt.

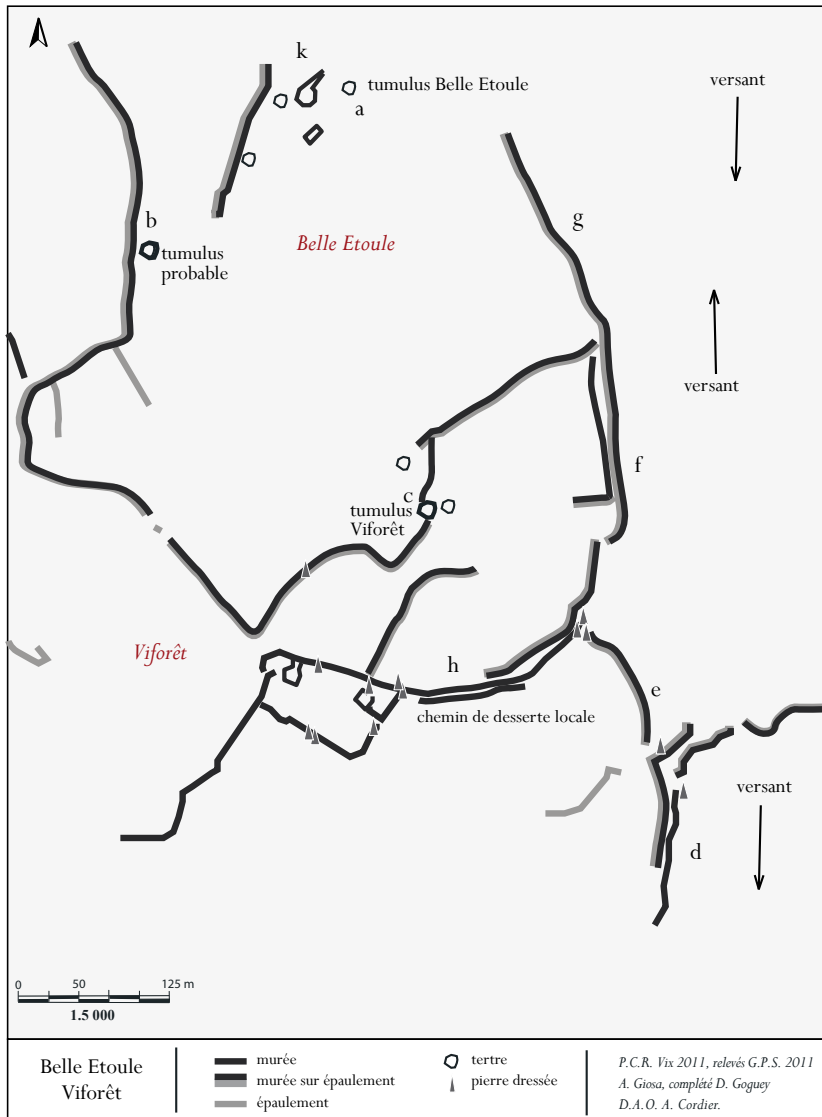


Fig. 3: Dessin de détail.
Parcenaire irrégulier
curviligne englobant un
enclos para-rectangulaire et
deux tumulus, un troisième
probable.

2. Roche Roger – Combe Maignieux (fig. 4 carte et fig. 5 dessin détail)

Ce secteur prolonge le *Coteau Guénard*, étudié en partie en 2006.

Un enclos fermé, *Roche Roger*, intègre à l'est des divisions internes et des petits tertres qui pourraient signaler l'emplacement d'un habitat, on remarque à l'ouest un chemin bordé de deux murées qui semblent conduire aussi à des espaces possibles d'habitat.

Les versants de la *Combe Maignieu* présentent un modèle d'occupation déjà rencontré précédemment et particulièrement net : Un chemin suit le fond de Combe sans jamais chevaucher les structures de typologie ancienne installées de part et d'autre sur les deux versants. Les versants sont « divisés » par 4 murées parallèles descendant la pente. Dans deux cas les murées sont remplacées par des alignements de petits tertres ? Phénomène souvent observé et conforme à des textes d'arpenteurs romains décrivant des pratiques parcellaires antérieures.

À l'intérieur des parcelles incomplètement fermées des terrasses courtes sont visibles. Les unes sont rectilignes (e, f, g, h), supportées par un soutènement long de 10 à 20 m, ressemblant à un tertre de forme rectangulaire. D'autres sont demi-circulaires et soutenues par un tertre. La nature intentionnelle de ces dernières terrasses est moins certaine que les rectilignes dans la mesure où on pourrait envisager un colluvionnement en amont. Ces structures sont constituées de pierres apportées car à mi-versant et au fond il n'y a pas naturellement de blocs. Ce site pose la question de la datation, et de la fonction de ces terrasses, les terrasses courtes prospectées hors zone d'enclos ont rarement livré du matériel métallique.

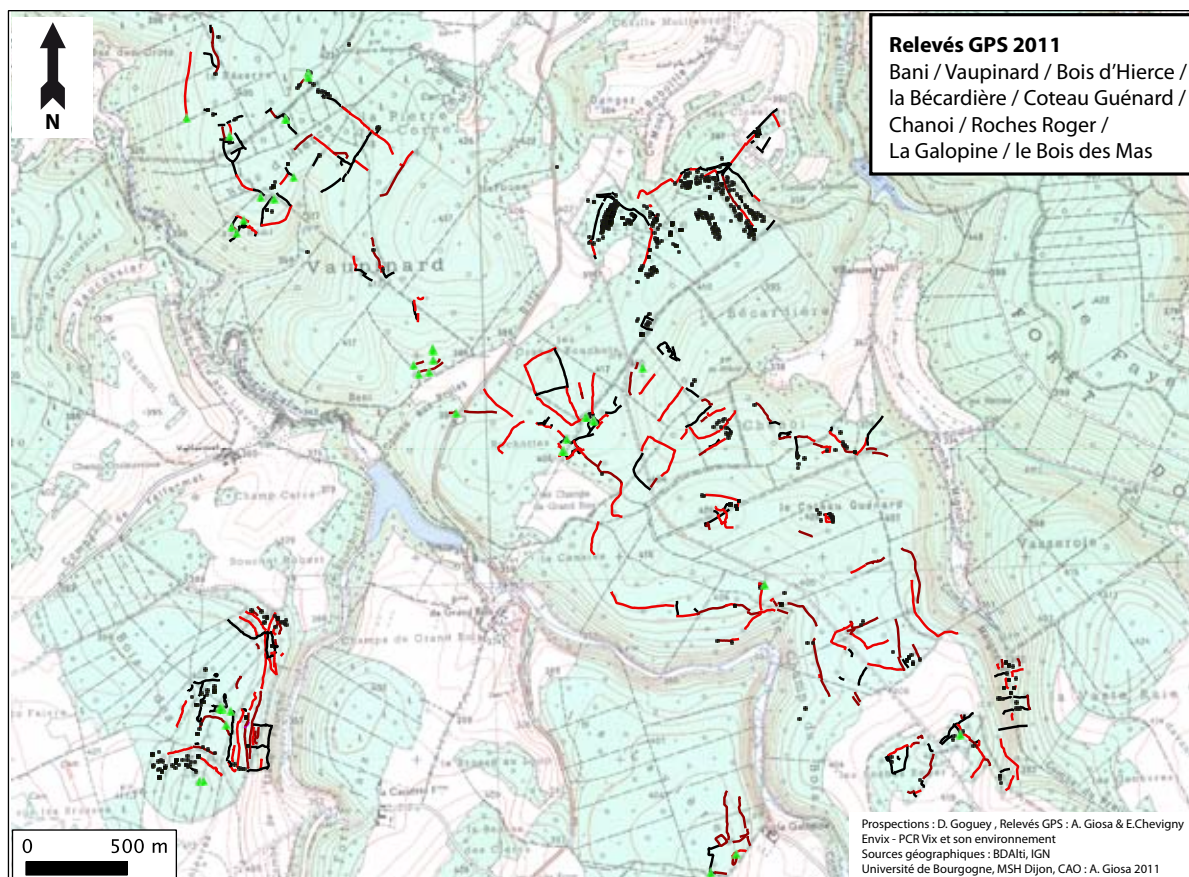


Fig. 4 : Nouveaux ensembles relevés en 2011 : au nord-ouest, l'enclos de *Bani* ; au sud, *Bois des Mas*, *Les Lavières*, *Les Roches Roger*, *Combe Maignieux*.

3. *La Sergesse (Bremur et Vaurois ; fig. 6)*

Le versant exposé à l'ouest surplombe le ruisseau du Noin, et se trouve en vis-à-vis de l'enclos des Brûlis étudié en 2010. Cette pente à forte déclivité est aménagée sur certaines portions et le contraste est bien visible entre les parties à l'état naturel et les parties aménagées.

Des terrasses longues sont retenues par un puissant soutènement et des murées perpendiculaires aux courbes de niveau semblent diviser l'espace aménagé. On remarque aussi comme à la *Combe Maignieu* des terrasses courtes circulaires dont le soutènement est constitué par un tertre de pierres descendues du niveau de lapiaz.

4. *Bois des Mas (fig. 4)*

Le relevé du Bois du Mas n'a pu être achevé mais la densité des structures (murées, pierres dressées et tertres et leur variété) nous incite à proposer son étude en 2012.

5. *Champmaule (fig. 7)*

Cet ensemble situé sur la partie sommitale d'une colline, délimitée à l'est et à l'ouest par deux vallons, est différent des autres par la construction et la morphologie des structures. Les versants sont à forte déclivité.

Les murs sont constitués tantôt de pierres taillées tantôt de pierres prises au lapiaz et les tertres sont intégrés aux murées comme un gonflement. Les murs dessinent des enclos ouverts qui diffèrent des ensembles précédemment étudiés par leur caractère orthogonal.

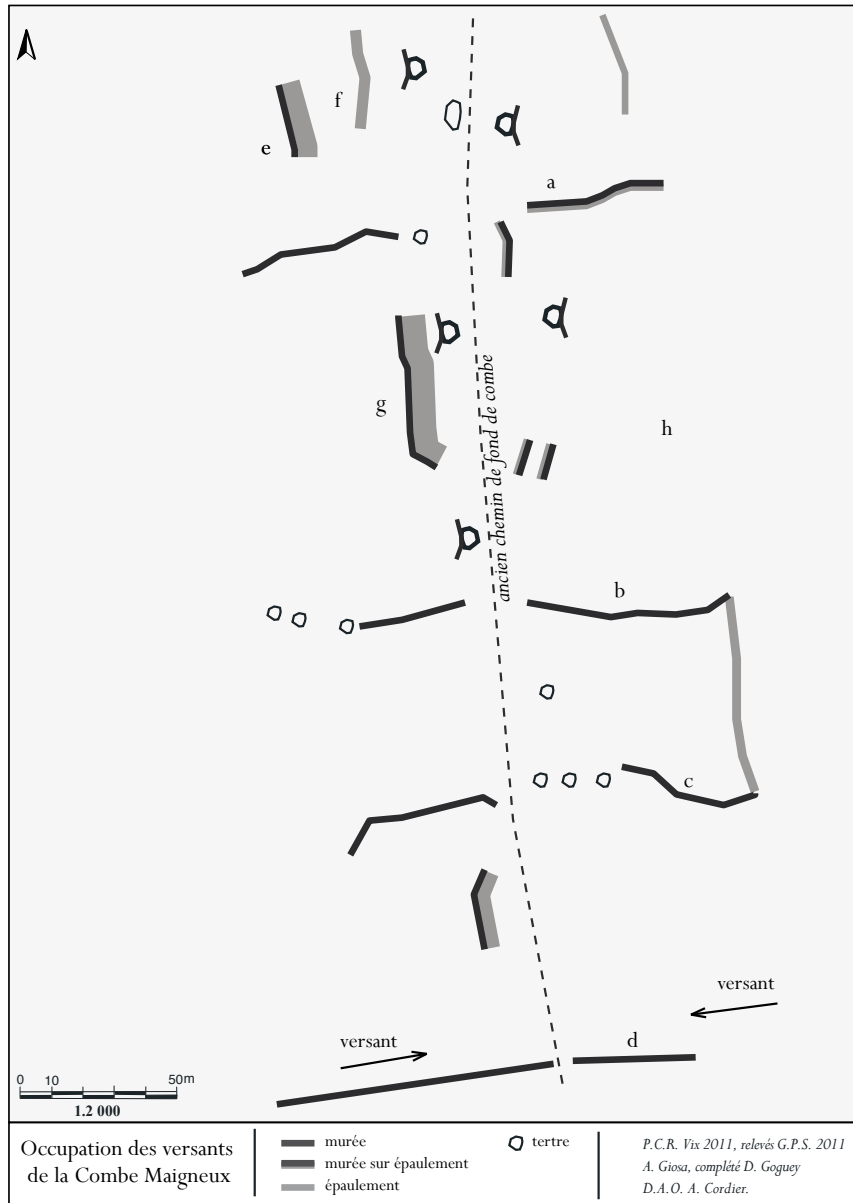


Fig. 5 : Dessin de détail. Versants *Combe Maignieux* : des pentes « divisées » et des terrasses courtes.

On peut faire l'hypothèse, à vérifier en 2012, qu'il s'agit d'une autre période d'autant que ces structures se trouvent à l'intérieur d'une enceinte dont les murs sont à section pyramidale.

II. Étude d'ensembles après prospections métalliques

1. Fas Fagelot – Les Hautures (fig. 6 et fig. 8 dessin de détail)

Les structures relevées en 2011, peu visibles sont situées sur la partie haute du versant surplombant le Noïn. Elles sont enserrées entre deux chemins : du côté haut un chemin typologiquement ancien et du côté bas, elles s'arrêtent toutes, sans traces de destruction, au niveau d'un chemin actuel que nous présumons ancien.

Il s'agit d'enclos petit, incomplets qui prolongent le lapiaz et dessinent des sortes d'encoche dans le lapiaz. Dans l'enclos b, nous avons trouvé un probable arc de fibule de fer, plutôt Tène C.

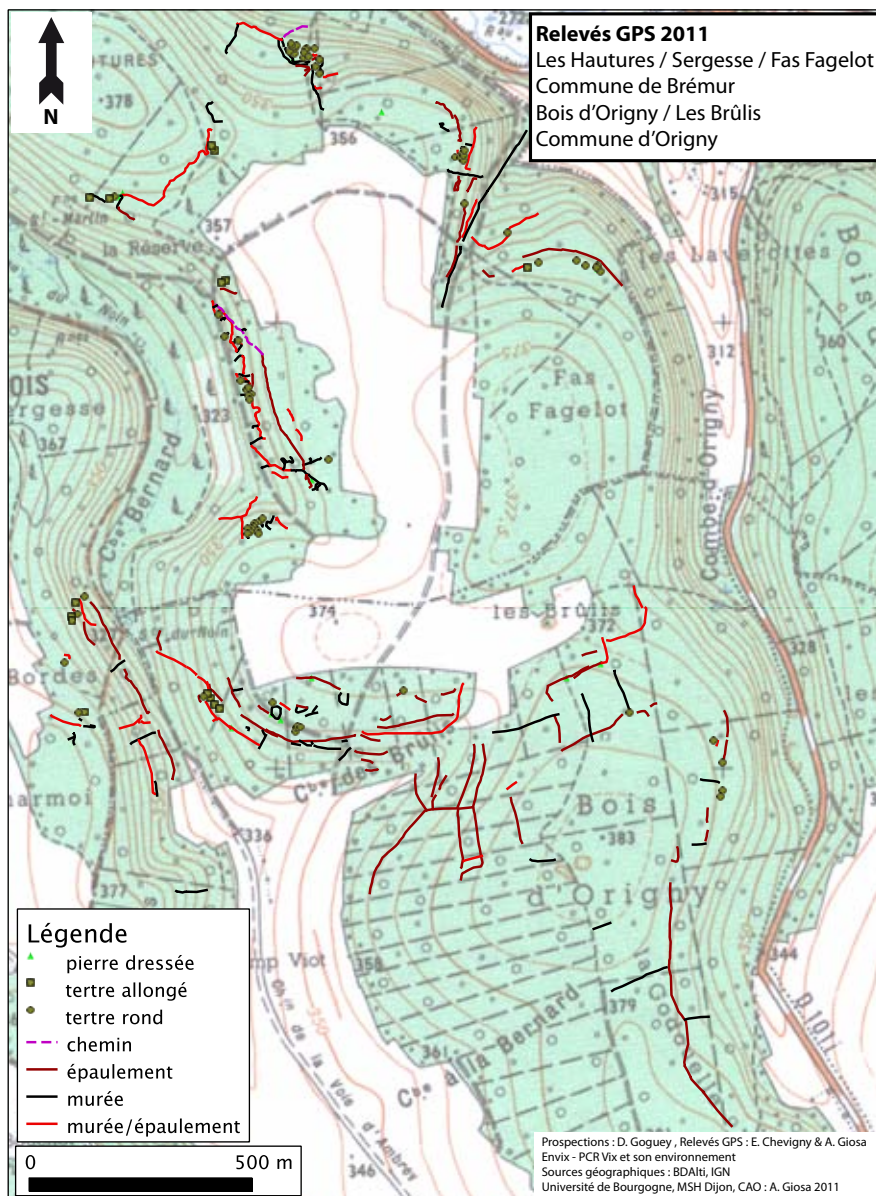


Fig. 6 : Au nord, un chemin de typologie antique venant du vallon dans l'axe d'un chemin actuel. À l'ouest, versant des Bordes mis en valeur par des terrasses dans des portions divisées par des murées.

2. Bani (fig. 4 et fig. 9 dessin de détail, pl. 1, 2, 3)

Les structures situées à 250 m d'une source sont « signalées » par la pointe d'une enceinte en forme de blason, enceinte rendue remarquable par la présence d'une pierre dressée haute (2 m). Cet ensemble comprend une parcelle rectangulaire dans laquelle 3 passages sont marqués par des pierres dressées et deux petits enclos accolés (a et b) (8 m sur 9 m). Plusieurs particularités distinguent ces structures des enclos précédemment étudiés : l'installation à mi-hauteur d'une pente à forte déclivité, alors que les enclos sont habituellement en haut de pente ou rebord, et l'absence d'un véritable soutènement dans la parcelle rectangulaire (seuls les 2 petits enclos internes a et b font terrasses).

Le matériel recueilli est situé dans la parcelle rectangulaire, dans l'angle sud-ouest (e') était concentré un ensemble de 15 monnaies gallo-romaines (à 10 cm environ les unes des autres). Il confirme la différence observée. Il est quasi absent des 2 petits enclos a et b qui semblaient constituer l'emplacement possible d'un habitat (3 clous de menuiserie dans chacun et un clou de charpente dans l'enclos B).

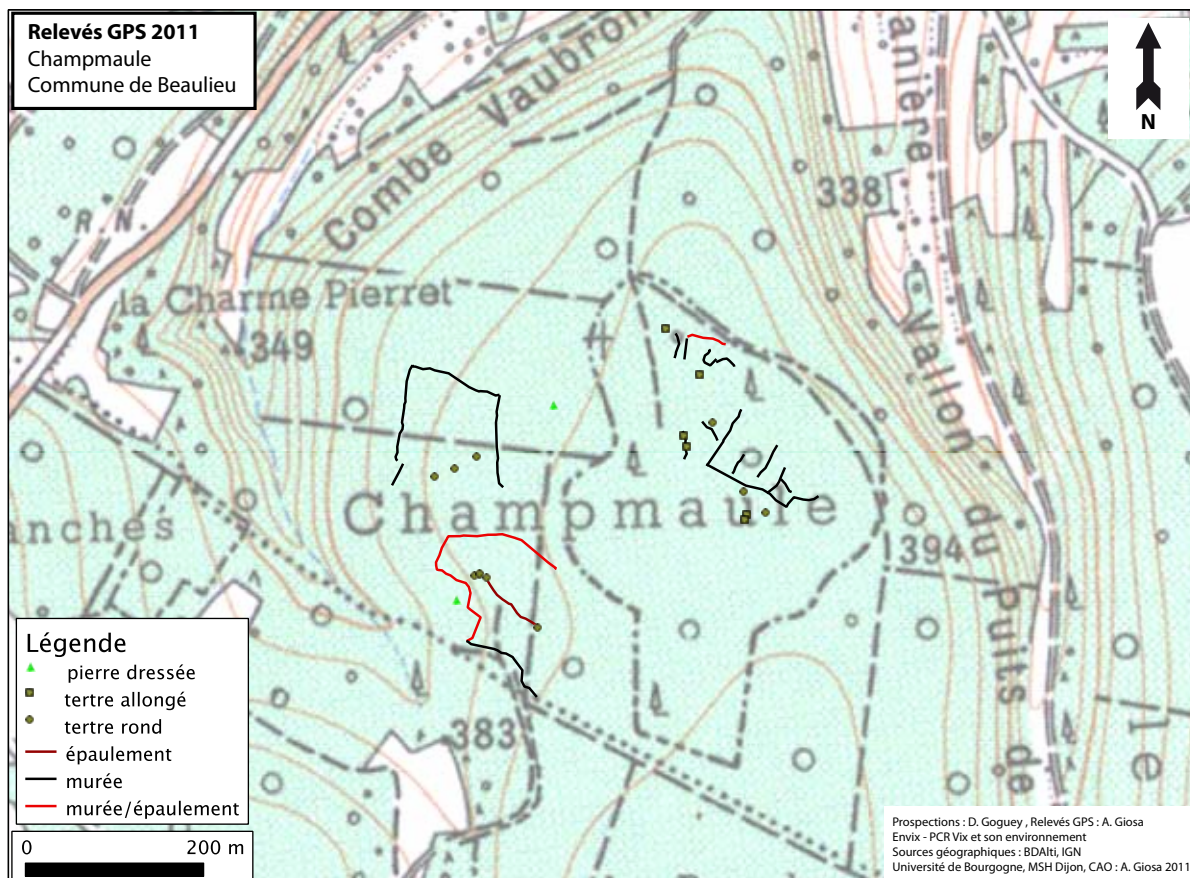


Fig. 7: *Champmaule* (Beaulieu) : ensemble d'un autre type ?

Forme orthogonale, murs partiellement en pierres taillées et des tertres intégrés aux murs.

Bani	
Équipement personnel	1 fibule filiforme à section ronde Tène D (e) (pl. 1) 1 fibule en alliage cuivreux Langton (g) (pl. 1) 1 fibule en alliage cuivreux Aucissa (e) (pl. 1) 1 rouelle cage Tène D (f) (Barral 2007, p. 155) 32 clous chaussure (f) 23 clous de chaussure (e') 31 clous de chaussure (e)
Équipement domestique	9 clous de menuiserie (f) 46 clous menuiserie (e') 33 clous de menuiserie (e) 1 virole
Activités artisanales	1 outil spatule (pl. 1) 1 alène (pl. 1), 1 ciseau à bout pointu (pl. 1)
Activités agricoles	1 pique-bœuf
Échange	1 as de Nîmes (f) (pl. 2) 15 monnaies (e') dont 1 as, 1 monnaie de Vespasien (pl. 2)
Céramique	1 fond à dégraissant très coquillier du néo au chalcolithique (f) (pl. 3) 4 fragments de céramique grossière romaine (g) 1 fragment de sigillée (e') 1 fragment verre blanc (g)

Interprétation :

Si l'on sait que le nombre moyen des monnaies recueilli dans ces habitats des forêts est 2, (l'enclos de Barlot qui pour la période gallo-romaine sort du lot, à cause de son implantation sur un sol plus profond, sa situation à 100 m de la voie Beneuvre-Vertault, en a livré 11), les 16 monnaies de Bani, installé dans un milieu ingrat, disséminées sur un rectangle de 1,50 m sur 1 m, orientent plutôt vers un

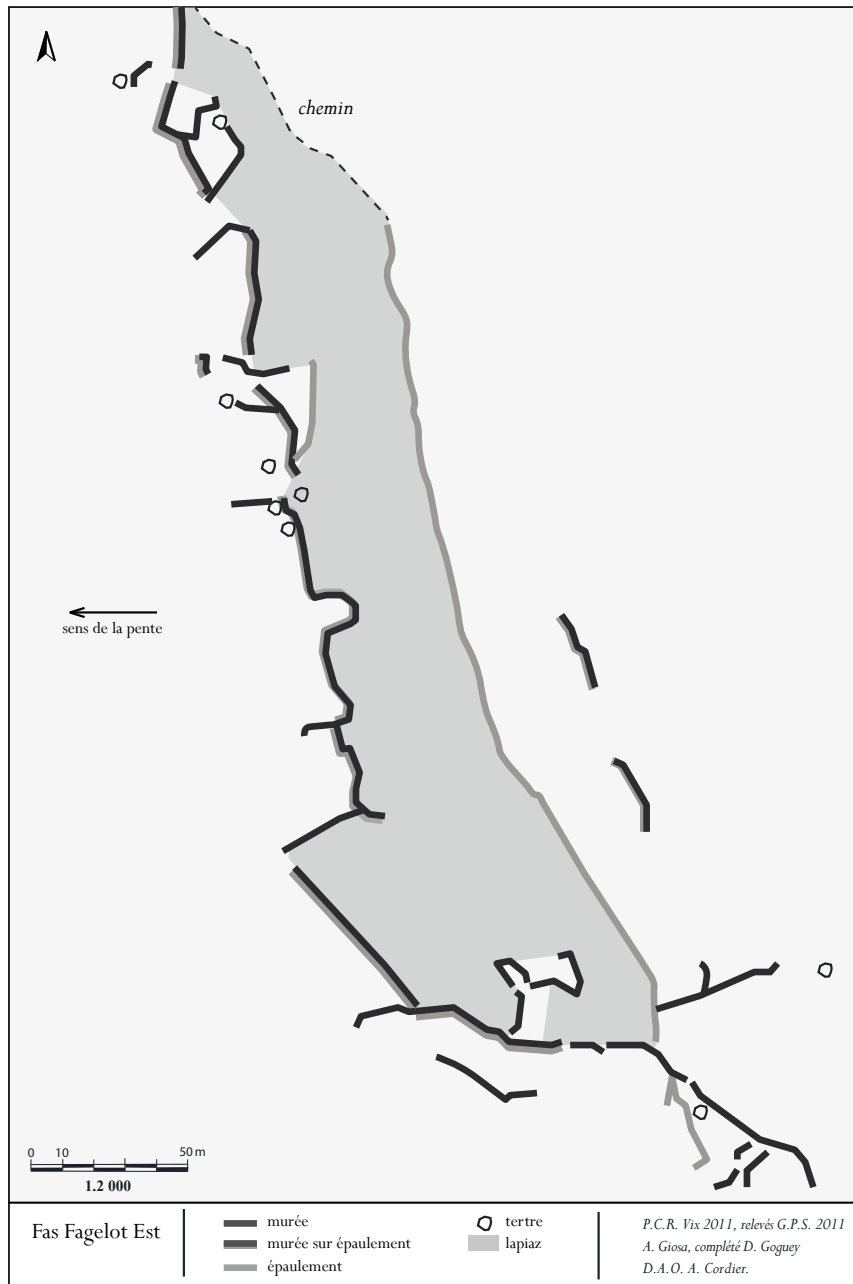


Fig. 8 : Dessin de détail. Espaces aménagés en haut de versant entre lapiaz et chemin réputé ancien.

lieu rituel de passage : Deux des 3 fibules trouvées sont dans un passage et la rouelle-cage est en position médiane de la parcelle au niveau d'un passage. Ceci pourrait être en rapport avec la pierre dressée haute, – vestige d'une époque bien antérieure ? – auquel ferait écho le fragment de céramique néolithique.

3. Fourches Martin (fig. 10)

Le site se présente comme un vaste parcellaire irrégulier et curviligne sur certaines portions, il semble supposer une conception globale. Cinq espaces (3, 4, 5, 6, 7 sur fig. 10) partiellement clos et structurés par des concentrations de terrasses courtes au nord-est, au sud-est et entre la Boissière et Fourches Martin se sont avérés vides de matériel métallique. Dans l'enclos 7, un chablis a permis de trouver un éclat de silex (pl. 4).

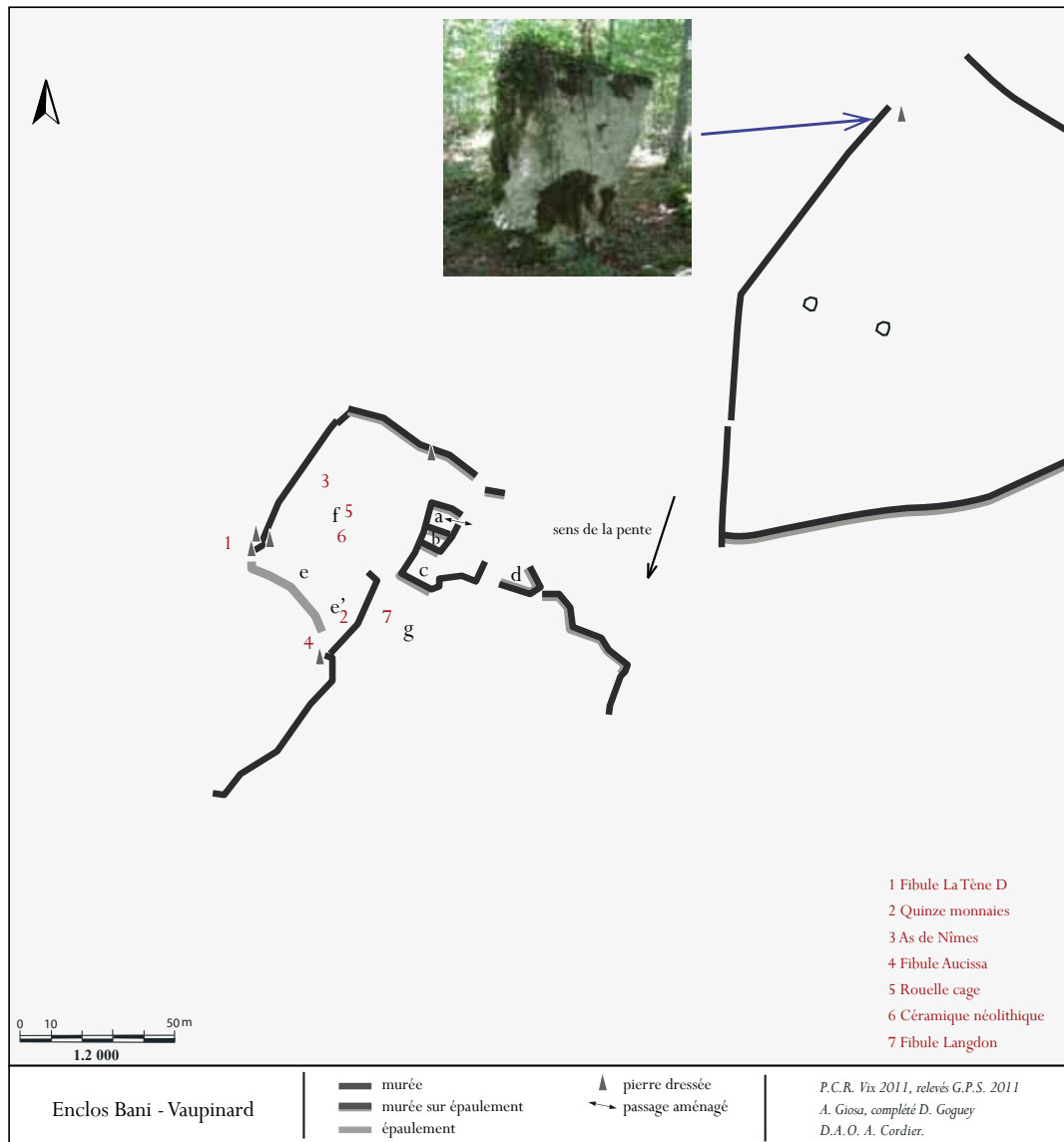


Fig. 9: Enclos de *Bani – Vaupinard* (Montmoyen): fonction autre qu’habitat ?

Fourches Martin nord (fig. 10 et 10 bis, pl. 4)

Sur le rebord du versant nord-est de la colline les structures sont concentrées: des terrasses longues et étroites aboutissent en faisceau à 3 tertres dont l’un présente une particularité [(e) fig. 10 bis], il est adossé à une dalle dressée dotée en son milieu d’un gros trou. Au niveau de la terrasse aval (d), trois petits espaces para-rectangulaires (a), (b), (c), sortes de niches d’environ 4 m sur 1m, sont dégagés de leur lapiaz.

Deux sur trois de ces petits espaces étaient vides d’éléments métalliques, l’espace c contenait une fibule Aucissa. Le reste du matériel a été trouvé sur la terrasse aval (d).

Interprétation: Le nombre d’objets recueillis, dont deux sont en alliage cuivreux (fibule et clochette) pose question par rapport à la quasi-absence de clous et déchets qu’on trouve habituellement dans les espaces d’habitat. On peut faire l’hypothèse d’une utilisation funéraire de cette terrasse exposée au nord, en lien avec le tertre (e) à dalle trouée.

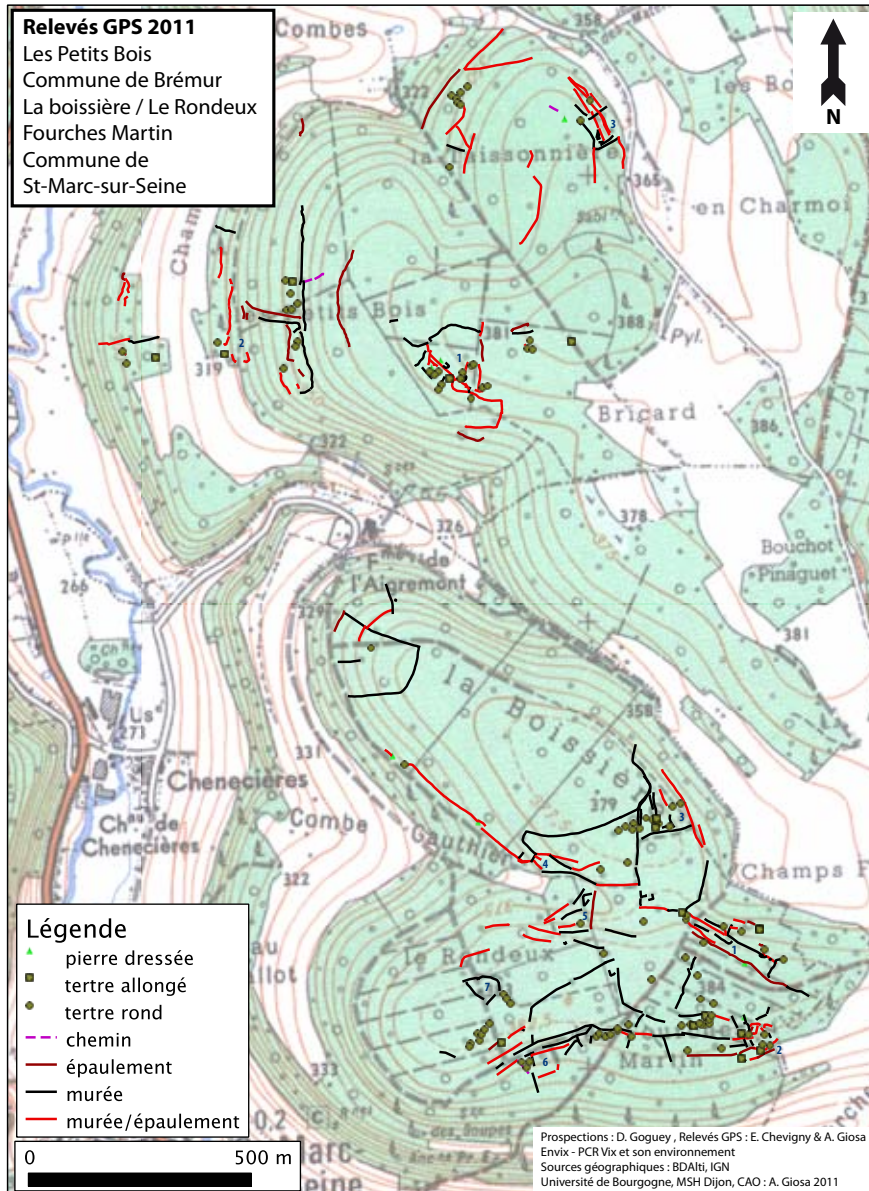


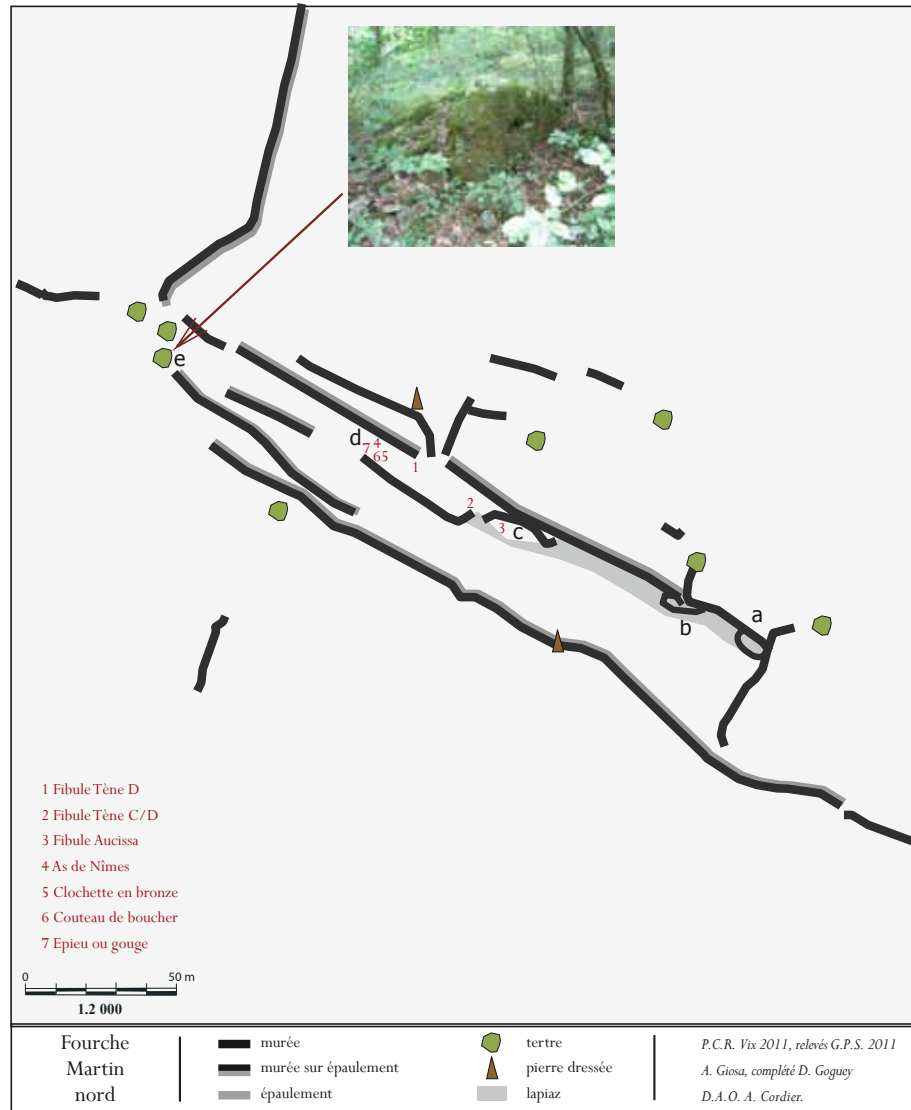
Fig. 10 : Au nord, les *Petits Bois* (Brémur) : les habitats identifiés sont à l'ouest et au sud. Au sud, l'ensemble de Fourches Martin : 2. habitat identifié ; 3, 4, 5, 6, 7. vides d'éléments métalliques.

Fourches Martin nord (c)	
Équipement personnel	Fibule à charnière de type Aucissa en alliage cuivreux (pl. 4)
Fourches Martin nord (d)	
Équipement personnel	1 ressort de fibule en fer à 3 spires sur 6, corde externe, Tène C/D (pl. 4) 1 fibule à arc coudé en fer, deux spires conservées sur 4, corde externe, Tène D (pl. 4)
Équipement domestique	1 couteau feuille de boucher (pl. 4)
Activités agricoles	1 clochette en alliage cuivreux (pl. 4) 1 épieu (pl. 4)
Échange	1 as de Nîmes (pl. 4)

Fourches Martin sud (fig. 10 et 11, pl. 5, 6, 7)

Une zone d'occupation a été mise en évidence au sud-est, à l'endroit où le versant sud s'incurve pour rejoindre le versant nord. L'extension de l'occupation correspond presque totalement à un bois de buis très dense, couverture végétale rare dans ce contexte de feuillus. Cette végétation foisonnante a rendu difficile les relevés ; commencés en 2010, ils ont été achevés en 2011. Les structures sont principalement des terrasses courtes (de 18 m à 60 m de long) et des murées descendant la pente.

Fig. 10 bis : Dessin de détail. *Fourches Martin nord* : terrasses aboutissant en « faisceau » à des tertres.



Fourches Martin sud, espace (b)	
Équipement personnel	7 clous de chaussure
Équipement domestique	15 clous de menuiserie 1 ferrure peinture 1 virole
Activités artisanales	1 marteau chaudronnerie (cf. pl. 73, Roussel 1988) (pl. 6) 1 chaîne à 10 maillons avec boucle avec motif X (pl. 6) 1 chaîne à 9 maillons avec fixation piton à 2 pointes (pl. 6)
Échange	1 hipposandale (Bonnamour 2006, p. 295) (pl. 6)
Céramique	2 fragments de céramique grossière romaine

Fourches Martin sud, espace (c)	
Équipement personnel	Fibule en fer de LT A Certosa (pl. 5), Ressort fibule 4 spires, corde externe, Tène D (sur terrasse h) (pl. 5) Fibule géométrique émaillée, à charnière en fer, de type Feugère 26 (pl. 5) 66 clous de chaussure
Équipement domestique	1 plat à 2 anses alliage cuivreux (cf. 34, Roussel 1988 ; Vertault) 1 tige en alliage cuivreux 40 clous menuiserie
Échange	Fragment de phalère à rivet en alliage cuivreux en 2 morceaux, (pl. 5) As dupondius Sabine émis en 129 (pl. 5)
Céramique	Fragments céramique grossière proto. plutôt laténienne



Fig. 11 : *Fourches Martin sud* (Saint-Marc-sur-Seine) : l'habitat est situé à plusieurs niveaux de la pente, sur des terrasses courtes ; quelques murées descendent la pente en instaurant des séparations.

Fourches Martin sud, espace (d)	
Équipement personnel	6 clous de chaussure
Équipement domestique	16 clous de menuiserie
Activités artisanales	1 plaque de plomb fondue (112 g)
Échange	1 frette de moyeu à oreille» (cf. enclos Brûlis à Origny, rapport 2010) (pl. 7) 1 passe-guide (pl. 7) 2 renforts ? (pl. 7)

Fourches Martin sud, espace (e)	
Équipement personnel	22 clous de chaussure
Équipement domestique	16 clous de menuiserie
Activités artisanales	1 burin (pl. 5) Des scories (36 g)
Activités agricoles	1 hameçon à plaque (pl. 5)
Céramique	12 fragments de céramique grossière romaine

Fourches Martin sud, espace (f)	
Équipement personnel	41 clous de chaussure
Équipement domestique	41 clous de menuiserie
Activités artisanales	Battiture 3 scories dont un culot 195 g
Échange	1 monnaie impériale
Céramique	1 fragment de céramique sigillée 7 tessons de céramique grossière gallo-romaine

Interprétation :

L'emplacement d'habitat identifié dans le parcellaire de Fourches Martin sud a livré des jalons de datation : fibule de la Tène A, fibule Tène D, des tessons protohistoriques et fibule et monnaie du II^e siècle. À cette dernière époque appartiennent les deux petits lots d'outils évoquant des cachettes ou des récupérations. Le plat refondu, le marteau de chaudronnier nous ramène à une activité de refondeur, réparant du matériel métallique et ne produisant presque pas de scories.

Le tertre quadrangulaire (g) (8 x 8 m de largeur, et 1 m de hauteur) avec dépression interne, sans matériel métallique est d'apparence très semblable à des tertres-cabanes mis en évidence à Minot (Goguey, Pautrat, 2010, p. 126-137)² [note ??] et à rapprocher du tertre fouillé par C. Peyre daté du haut Moyen Âge, très pauvre en matériel (Peyre 2011).

On pourrait faire l'hypothèse que les espaces 3,4, 5, 6, 7 (sur fig. 10) aménagés à la manière de certains emplacements d'habitats mis en évidence à Essarois et vides d'éléments métalliques peuvent relever de la phase d'occupation la plus ancienne, comme le suggère l'éclat de silex de l'enclos 7.

Enfin les terrasses de Fourches Martin nord, dont l'une aboutit à un petit tertre à dalle trouée en son centre, dans laquelle un lot d'objets a été trouvé sans terre modifiée ni clous, pourraient-elles avoir une fonction funéraire ?

4. Petits Bois 1 (Brémur ; fig. 10 et fig. 12, pl. 8)

Ce site surplombe la rive droite de la Seine (fig. 18). Il est installé sur le rebord de plateau, à 250 m de sources actuelles. La prospection commencée en 2010 a été poursuivie en 2011 ainsi que les relevés sur tout le versant sud. Celui-ci est occupé par de vastes terrasses, des groupes de tertres et un chemin bordé de deux murées orienté est-ouest large de 8 m, susceptible d'être un chemin d'accès au site ou le tronçon d'une voie.

L'ensemble Petits Bois 1 (fig. 12) se présente sous forme de terrasses de 19 à 30 m de longueur à l'intérieur d'une parcelle fermée sur trois côtés, prenant appui sur du lapiaz. Au sein de celui-ci se dresse une pierre haute de 2,05 m, large de 1,60 m.

Une structure atypique (c) par rapport à l'ensemble des structures prospectées : il s'agit d'une construction ovale, (environ 14 m sur 10 m) sans entrée apparente, compartimentée en 2 parties. Les murs en élévation sur 1 m, larges d'1,30 m environ, sont constitués de pierres brutes, avec ponctuellement des pierres taillées. On ne voit pas aux abords d'amoncellement de pierres qui suggérerait un tumulus fouillé. La forme circulaire, l'absence d'élément métallique, en particulier de clous, à l'intérieur comme sur le pourtour immédiat empêche d'y voir une maison à soubassement d'époque romaine.

La densité de petit matériel ferreux², indique que les terrasses (a), b (d) et (d') constituaient les principaux emplacements d'occupation.

Brémur – Petits Bois 1, terrasse (d)	
Équipement personnel	4 fragments de fibule Tène C : 2 ressorts, 1 pied, un retour arc avec boule (pl. 8) 32 clous de chaussure
Équipement domestique	23 clous de menuiserie

2- La prospection de Brémur 1 a été complétée en 2011 et l'ensemble du petit matériel est ici présenté.

Brémur – Petits Bois 1, terrasse (b)	
Équipement personnel	1 fragment fibule en fer à charnière variante Aucissa (pl. 8) 63 clous chaussure
Équipement domestique	42 clous menuiserie
Activités artisanales	1 alène, 1 aiguille
Activités agricoles	1 anneau chaîne en 8, 1 anneau 1 pointe de flèche sans barbelure
Céramique	2 fragments de céramique grossière 4 fragments de céramique gallo-romaine commune

Brémur – Petits Bois 1, terrasse (a)	
Équipement personnel	26 clous de chaussure (type 1)
Équipement domestique	27 clous de menuiserie 2 pitons à œillet à 2 broches
Céramique	6 fragments de céramique de type proto. 9 fragments de céramique grossière 7 de céramique commune claire ou foncée 1 fragment de céramique métallescente 1 fragment de céramique à engobe rouge 1 fragment d'amphore

Brémur – Petits Bois 1, espace (f)	
Équipement personnel	1 fibule à fixe corde Tène D (pl. 8) 1 bracelet Tène C (pl. 8) 1 anneau, 20 clous de chaussure
Équipement domestique	3 clous de menuiserie

5. *Petits Bois 2 (Brémur ; fig. 10 et fig. 13, pl. 8)*

À 300 m en contrebas, un deuxième emplacement occupé a été mis en évidence. Ce versant est très aménagé. Le rebord est souligné d'un épaulement qui surplombe le lapiaz. Celui-ci en aval est souligné par une longue murée qui aboutit à des terrasses longues, dont certaines forment une parcelle. Un chemin (b) est matérialisé par deux murées qui s'arrêtent au niveau d'une longue terrasse. Malgré son caractère anodin cette terrasse (d) a attiré notre attention parce que le chemin y aboutit et qu'une partie est renforcée (soutènement de 2 m de hauteur) et des passages sont aménagés, marqués par une pierre dressée.

Brémur – Petits Bois 2	
Équipement personnel	1 retour d'arc de fibule avec boule Tène B
Équipement domestique	12 clous menuiserie
Activités artisanales	1 gouge
Activités agricoles	1 pique-bœuf

Interprétation Petits Bois 1 et 2 :

Bien qu'un chemin dégagé dans le lapiaz relie le chemin de versant aboutissant à *Petits Bois 2* et un long épaulement 50 m en aval de *Petits Bois 1*, il est difficile de savoir si les deux sites sont directement en relation, l'élément datant recueilli sur la terrasse *Petits Bois 2* est le plus ancien (Tène B1), et la discrétion de la structure et la faible quantité de matériel métallique recueilli montrent la difficulté de percevoir les emplacements de cette période. Au contraire *Petits Bois 1* est beaucoup plus lisible avec plusieurs terrasses courtes dans un demi-enclos, et il est ancré solidement dans la Tène C, D, et la période gallo-romaine.



Fig. 13 : *Petits Bois 2* (Brémur) : à l'est, le lapiaz est contenu par une murée (a) ; au centre, un chemin (b) aboutit à des terrasses et s'arrête au niveau d'une longue terrasse ; la portion (d) est aménagée par un renforcement du soutènement.

III. Bilan

1. Indices de datation (fig. 14, 15, 16, 18, 19, 20, 21) [appel fig. 17?]

Le temps de la prospection est différent du temps archéologique, dont il n'a pas la précision. Toutes les époques sont juxtaposées sur les relevés qui figurent ensemble toutes les structures visibles, et montrent un état final de l'occupation. Les sondages menés par Yves Pautrat et Christophe Petit ont porté sur des structures de pierre : murée, murée sur épaulement, tertres, parmi lesquels un seul a fourni des éléments de datation. Les prospections systématiques pratiquées dans les terres cultivées et le ramassage

de tessons sont difficiles, seules les taupinières ou trous de renard en livrent parfois, la majorité des fragments de céramique sont recueillis à l'occasion du prélèvement d'un élément métallique. Les éléments de céramique protohistoriques recueillis, étant donné leur caractère fragmentaire et leur usure, ne donnent que des indications très vagues (entre 800 av. J.-C. et 0) à l'exception de trois échantillons. Les cartes de datation (au 20 000^e ou au 10 000^e) sont centrées sur les secteurs forestiers prospectés et figurent quelques indices néolithiques, les tumulus qui constituent l'essentiel des éléments de datation hallstattiens, et les indices laténiens et gallo-romains recueillis en prospections.

Période préhistorique

Dans le secteur étudié, comme dans tout le Châtillonnais, les témoins mégalithiques sont rares, et soumis à réserve, dans la mesure où les pierres dressées sont prises au lapiaz environnant, et qu'elles comportent une face lisse et une face trouée, comme l'avait souligné l'abbé Joly (Joly 1956). Nous en avons retenu quatre d'une hauteur supérieure à 1,60 m : deux à *Vaupinard* déjà remarquées par Flouest, et deux au *Chanoi* à Essarois, trop volumineuses pour résulter d'un chablis. Quelques sépultures de tumulus anciennement fouillés sont attribuées au Néolithique (*Véroilles* et *Banges IV* à Minot). Le coffre mis en évidence en 2010 par Y. Pautrat contenait des fragments de céramique de la fin du néolithique.

À ces éléments s'ajoutent quelques indices recueillis au cours de ces prospections³ :

Structures	Indices de datation
Enclos curviligne sur partie sommitale de la colline (fourches <i>Martin5</i>)	Éclat silex blanc avec trace de taille
Terrasse courte dans groupement terrasses (<i>Combe Vargée</i>)	1 fragment proximal de lame brisée
Épaulement à 150 m d'une pierre dressée haute isolée (<i>Chanoi 11</i>)	1 grattoir frontal court
Terrasse longue au niveau d'une murée isolée	1 éclat semi-cortical allongé avec retouches partielles irrégulières et abruptes et talon cassé silex blanc
Parcelle à 200 m d'une pierre dressée haute (<i>Bani</i>) isolée	1 fond de pot à fort dégraissant coquillier
Camp fortifié de <i>Châteaubeau</i> , principalement sur épaulements	1 fragment distal de lame irrégulière à 3 pans (silex zoné) 1 fragment d'éclat cassé en charnière (silex blanc) 10 éclats de retouche (silex brun, rose et blanc) 1 fragment de talon d'éclat outrepassé (silex brun) 3 cassons de silex brûlés 1 éclat mince (silex brûlé à patine blanche) 1 fragment mésial de lame à 2 pans 1 casson (silex blanc) 1 éclat à dos cortical partiel (silex gris avec patine blanche) 1 extrémité distale d'éclat avec retouches écailleuses, fracture due au feu (silex blanc) 1 éclat de ravivage de nucléus (silex blanc) 1 éclat épais très brûlé (peut-être un grattoir à l'origine) 1 éclat retouché partiellement cortical : grattoir partiel ? (silex gris-blanc) 1 tranchant d'éclat retouché, retouche courte oblique (silex gris brûlé) 1 éclat épais très brûlé, peut-être grattoir ou nucléus à l'origine (silex blanc) 1 éclat semi-cortical à talon (silex blanc) 1 éclat non retouché (silex zoné)

1^{er} âge du fer

Les (gros) tumulus fouillés anciennement sont localisés et identifiés par B. Chaume. Les cartes de datation seront complétées pour 2012. Ils fournissent la quasi-totalité des éléments de datation hallstattiens.

3- Yves Pautrat a fait l'étude de ces fragments de silex.

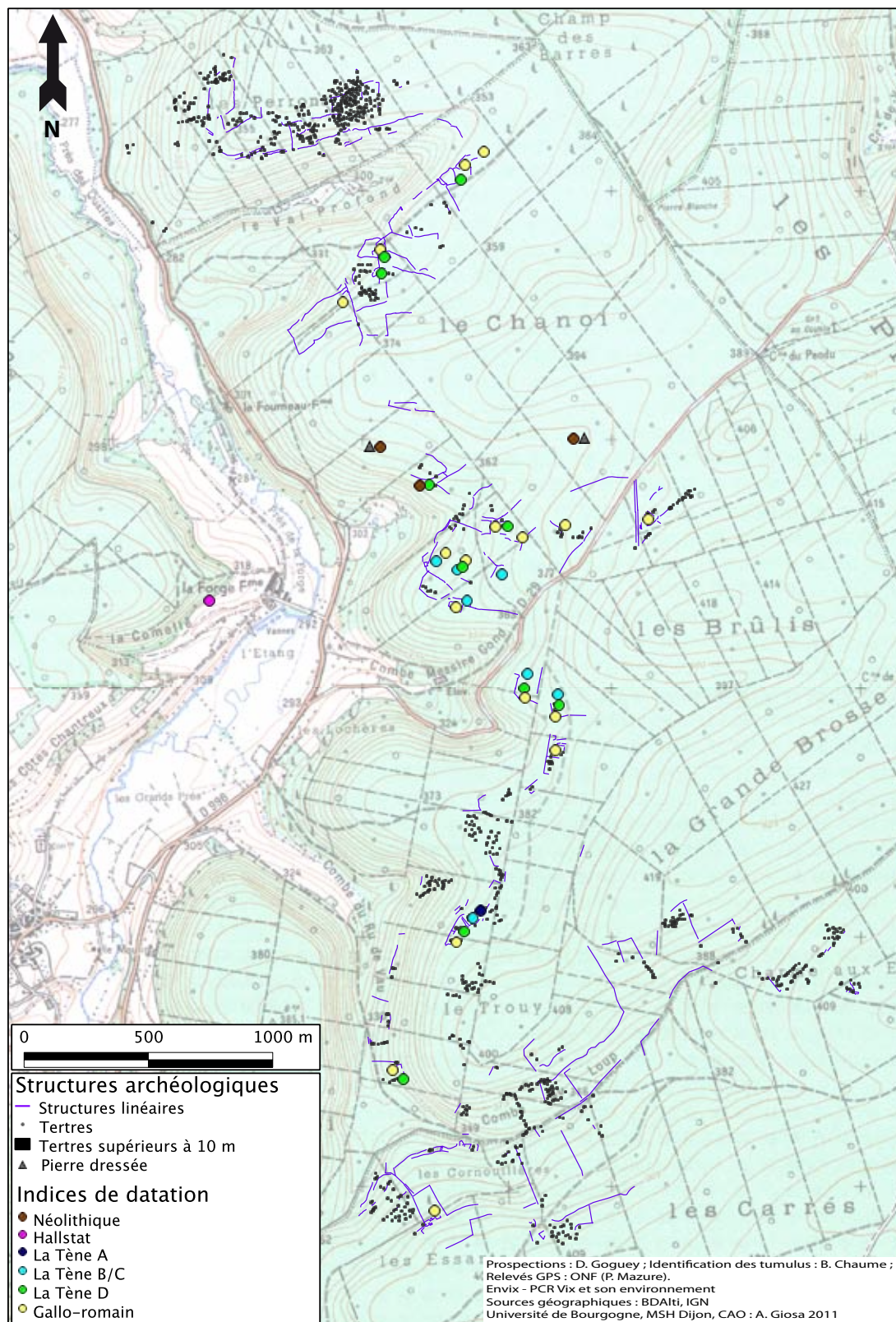


Fig. 14 : Digeanne nord. Indices de datation : le tumulus de la Forge est situé sur la rive gauche, les enclos d'habitat laténiens et gallo-romains sur la rive droite.

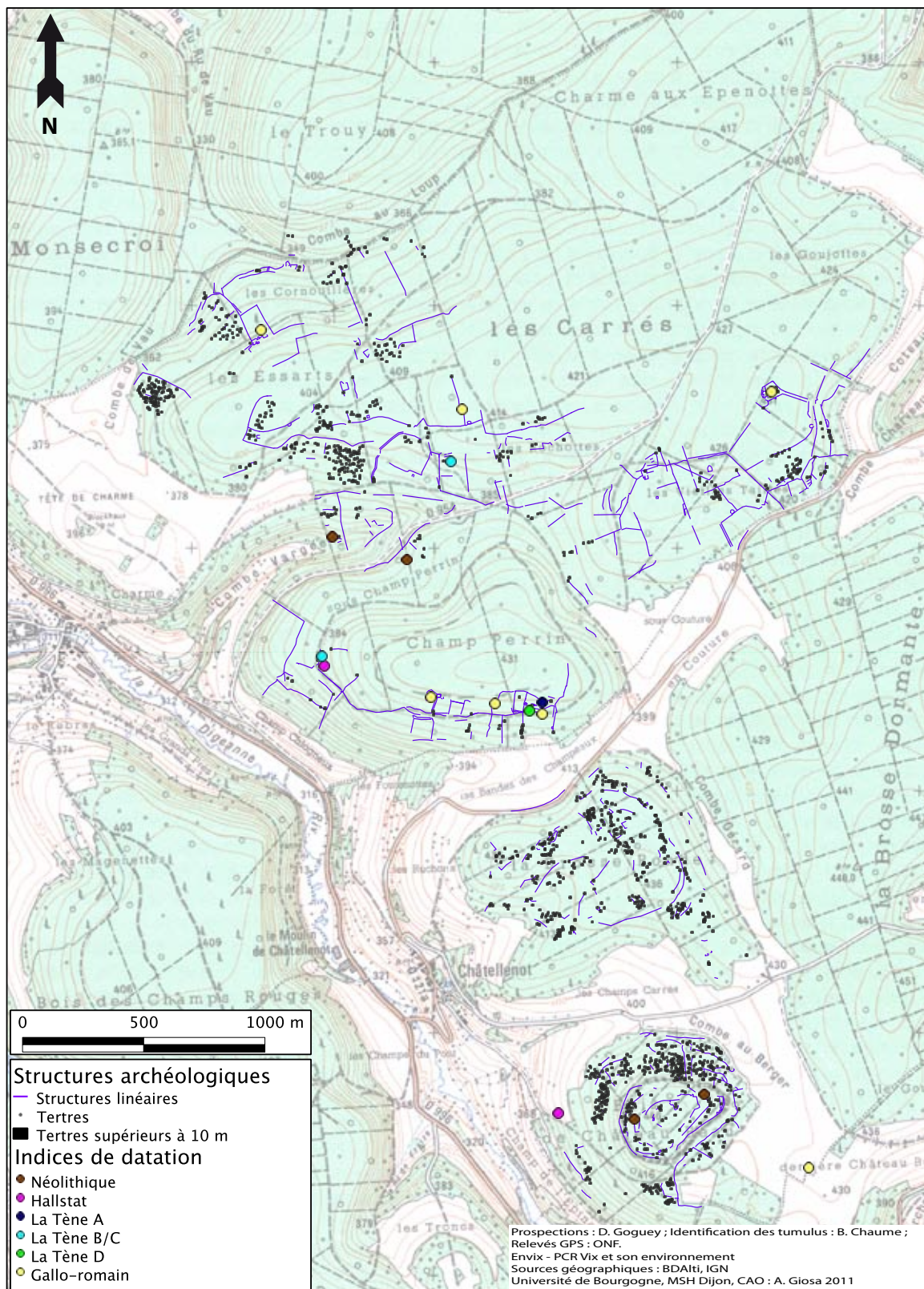


Fig. 15: Digeanne sud: au sud, le camp fortifié de *Château Beau*, *Champerrin*: un tumulus lié structurellement aux enclos d'habitat; indices néolithiques sur la terrasse *Combe Vargée* et *Sous Champerrin*.

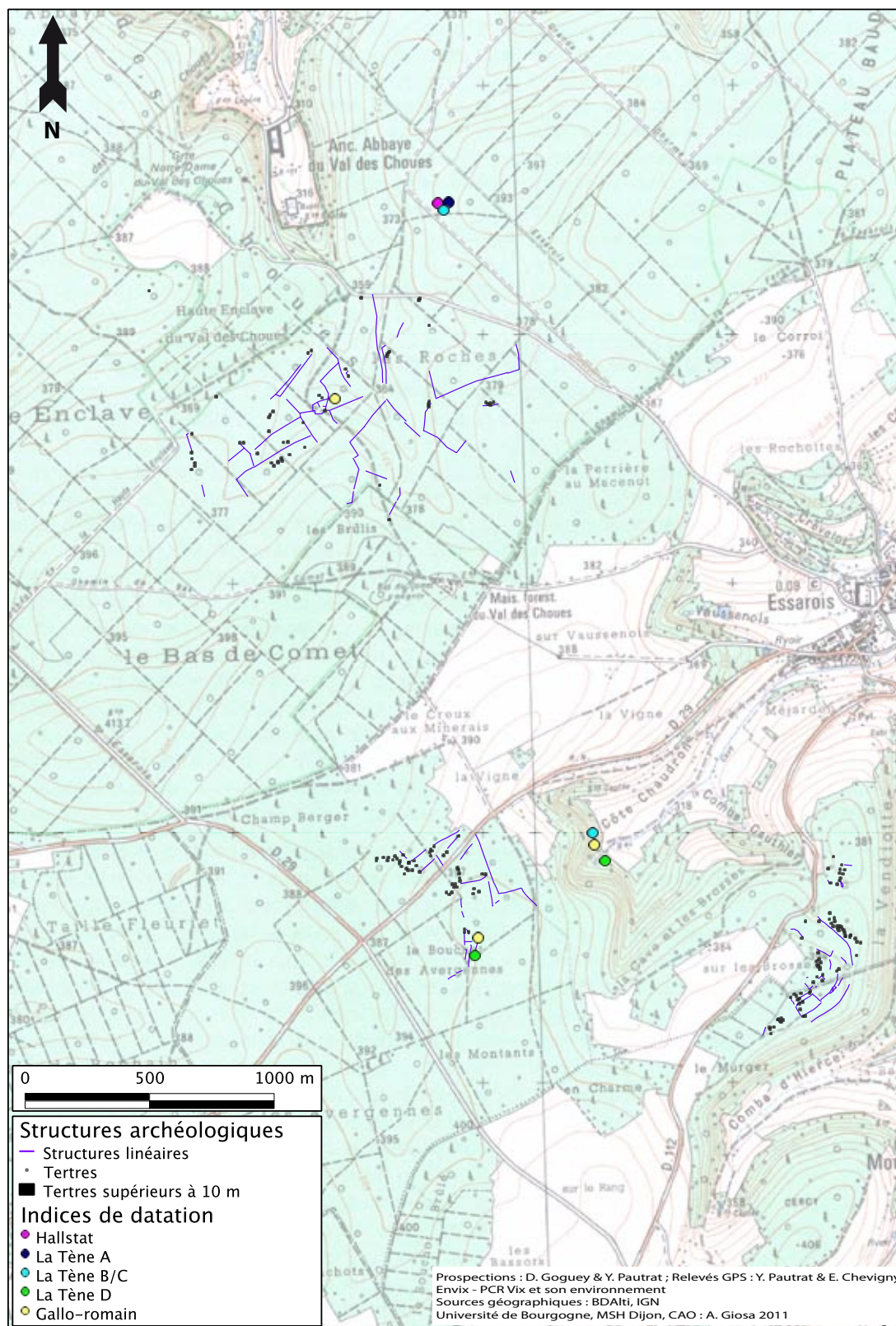


Fig. 16: Essarais – Val des Choues : au sud-ouest, le sanctuaire de *La Cave* ; au sud-est, parcellaire et espace aménagés, détruits en partie par une minière ; au nord-est, tumulus de *Bas de Comet*.

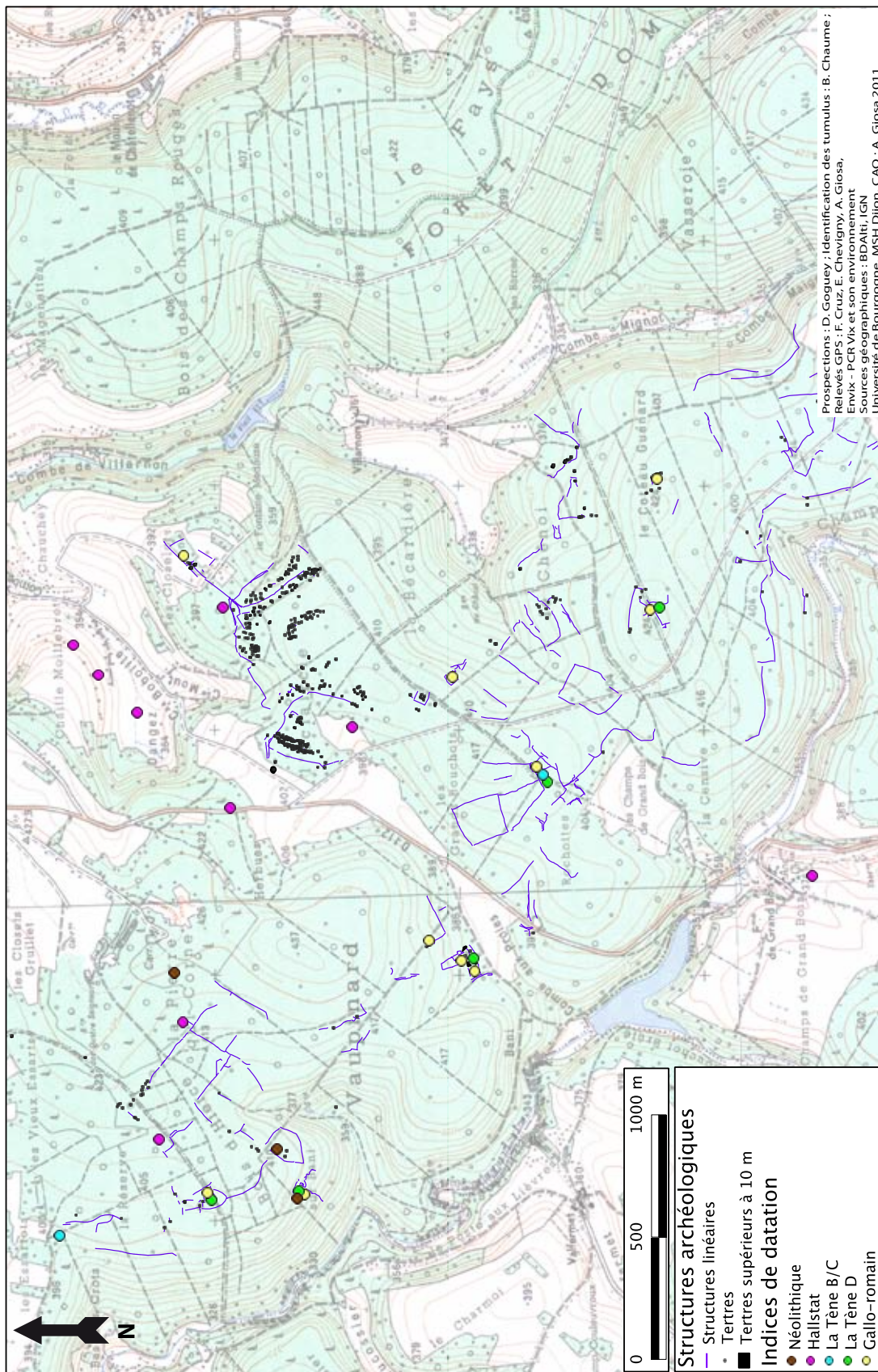


Fig. 17 : Indices de datation : Rebords du Brevon.

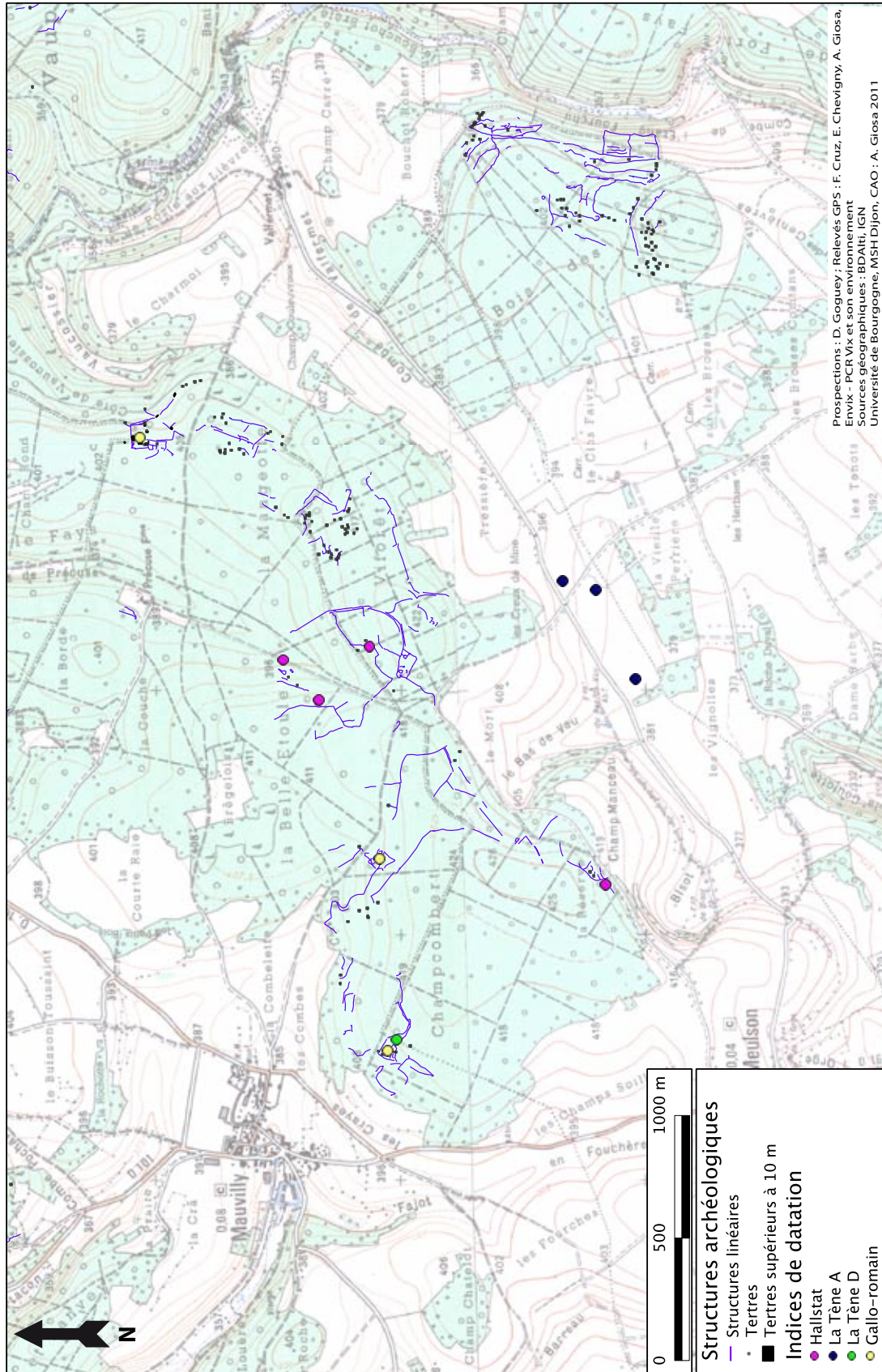


Fig. 18 : Indices de datation. : confluence Brevon – Seine, la partie cultivée au sud est riche en tumulus protohistoriques.

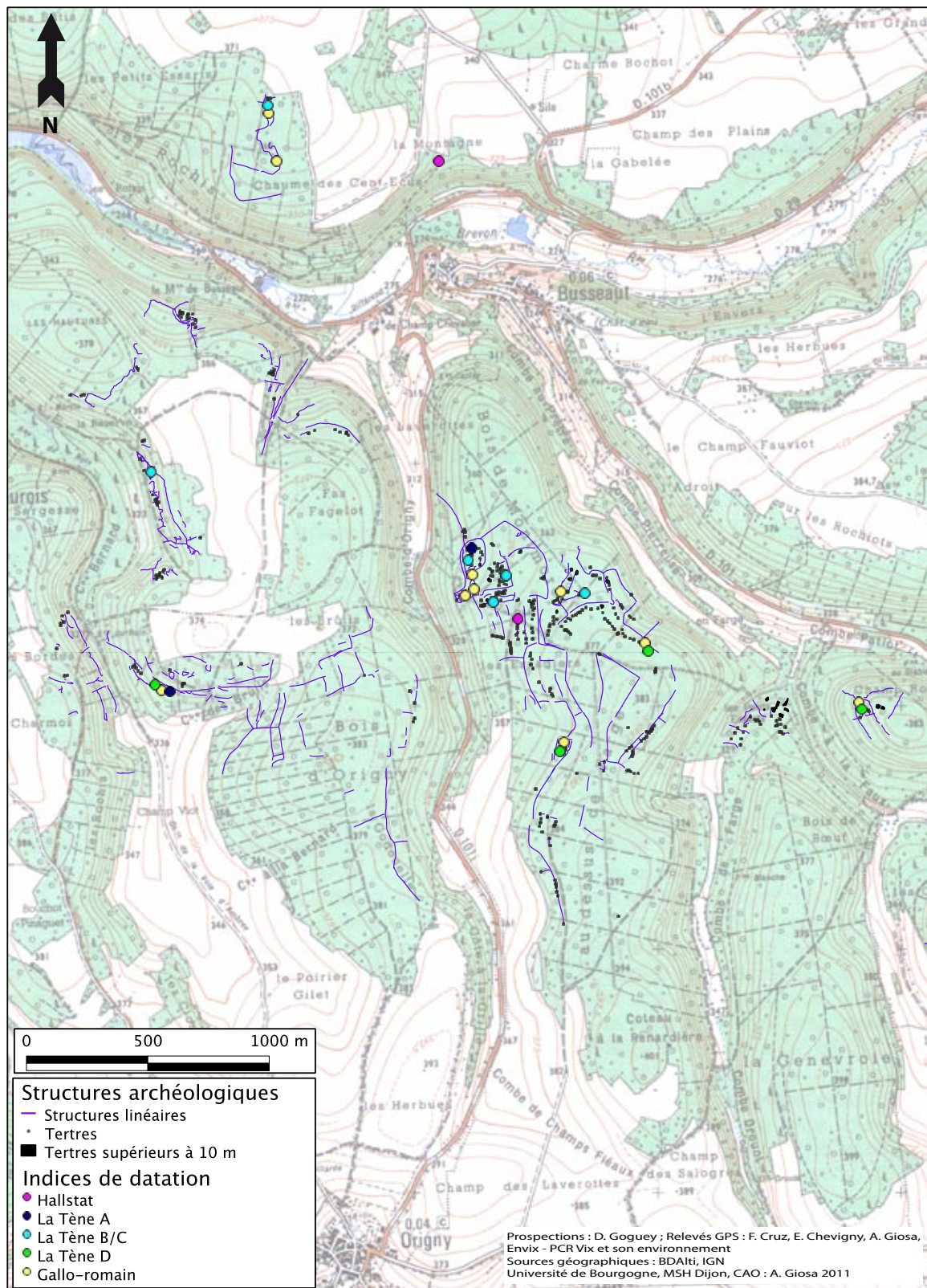


Fig. 19: Indices de datation : entre Brevon et Seine, tumulus de la Montagne et de Farges, habitats du Bois d'Origny et de Busseaut-Bellenod.

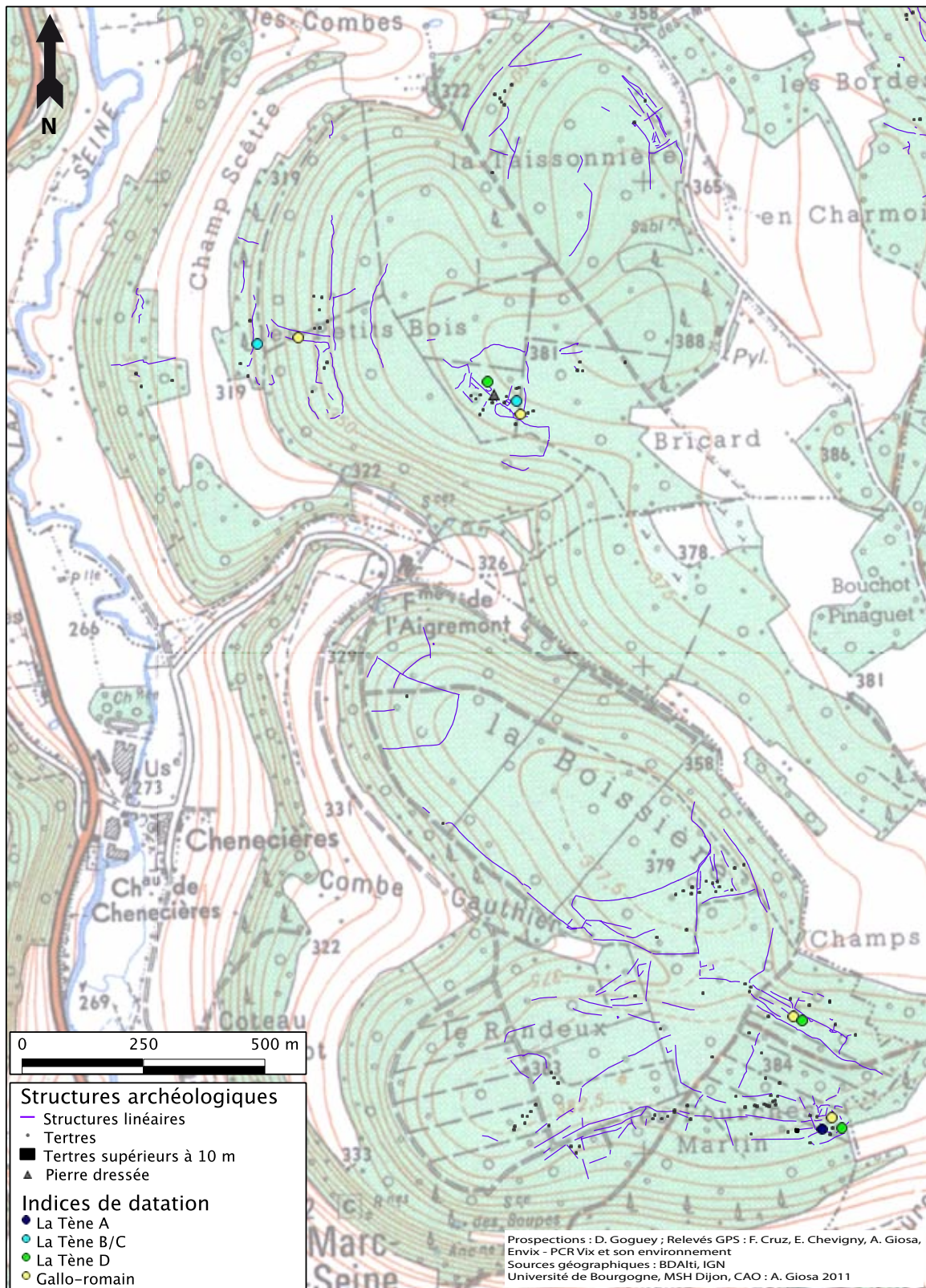


Fig. 20 : Indices de datation : rebords de la Seine, habitats Petits Bois 1 et 2, Fourches Martin 1 et 2.

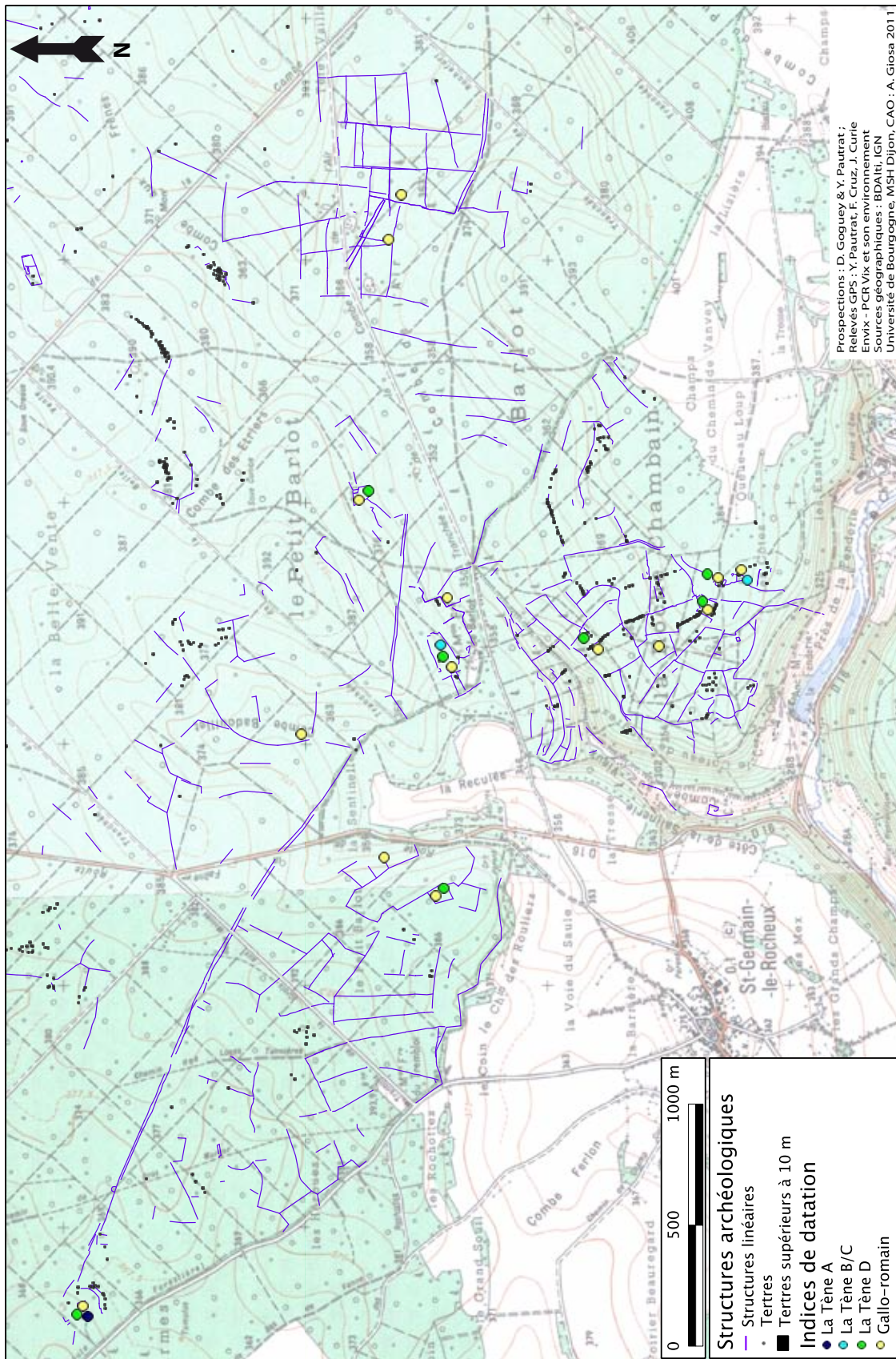
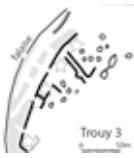


















Fig. 21 : Indices de datation : rive droite de Brevon et sud du plateau : Roche Chambain, Combe de l'Air. Au nord, le sanctuaire du Tremblois.

2^e âge du fer

Quelques tumulus ont fourni des éléments datants de la Tène A et B : tumulus du *Bas de Comet* à Essarois, tumulus de *Val-Thibaut*, tumulus de *Montmorot*, tumulus de *Farge* à Bellenod, tumulus de *Champerrin* à Montmoyen, tumulus carré fouillé par A. Gelot à Moitron.

Mais la majeure partie des indices de datation pour cette période vient des habitats sous forêts. Dans quelques cas (*Trouy 3* à Essarois et Busseaut - Bellenod, et *Petits Bois 1* et 2) il a été possible de saisir l'échelonnement complet sur la Tène (A, B, C, D pour le premier, B, C, D pour le second et le troisième). Pour le reste, on recueille des jalons comme à Fourche Martin (Tène A, C, D et gallo-romain). Nous avons mis en relation dans le tableau ci-dessous les structures et les indices de datation antérieurs à la Tène D. On s'aperçoit que les formes sont particulièrement improbables, peu d'entre eux forment de véritables enclos, les terrasses sont omniprésentes. Globalement, 85 pour cent des habitats mis en évidence donnent des indices laténiens tout en étant occupés à la période gallo-romaine (tableau 1 annexe).

MISE EN RELATION DES STRUCTURES ET DES INDICES DE DATATION ANTÉRIEURS À LA TÈNE D			
Localisation	Structures	Dessin de détail	Éléments datants
Trouy 3-4	Terrasse longue structurée de part et d'autre d'un faux chemin, demi-enclos accolés terrasses courtes, tertres		Tène A, B, C, D et G.-R.
Trouy 7	Espace entre deux murées adossées à un chemin		Tène B, D et G.-R.
Trouy 8	Espace entre deux murées		Tène C, D et G.-R.
Chanoi 02 et Chanoi 6	Terrasse 20 m long limite d'un enclos, terrasse longue		Tène C, D et G.-R.
Chanoi 18	Terrasse de 12 m long		Tène C
Roche Chambain 08 et 09	Petits enclos accolés		Tène B, C et G.-R.
Busseaut, Grange Didier	Enclos fermé très allongé		Tène C et G.-R.
Busseaut – Bellenod, Enclos ovale 4	Terrasses sur volumineux soutènements dans enclos curviligne		Hallstatt D, Tène B, C
Busseaut – Bellenod, Parcelle étroite	Terrasses courtes au débouché d'une parcelle étroite		Tène C et G.-R.
Origny, Les Brûlis	Enclos fermé très allongé		Tène A, D et G.-R.
Brémur 01	Terrasses (18 m long)		

Brémur 02	Terrasse courte renforcée, dans l'axe d'une terrasse longue		Tène B
Fourche Martin sud	Terrasses courtes auxquelles aboutissent terrasses longues		Tène A, D et G.-R.
Les Rochottes	Terrasse courte dans parcelle délimitée par 2 murées		Tène B/C
Beaulieu, La Réserve 2	Espace entre murées et lapiaz		
Minot, Véroilles	Terrasse en baïonnette		Tène B et G.-R.
Minot, Doucharme 35	Enclos à 3 côtés		Tène C et G.-R.

Période gallo-romaine

Sur les rebords de la Digeanne comme ceux du Brevon les villas connues sont très rares : une fouillée (Metman 1909) et une repérée en photo aérienne malgré des survols répétés, au pied du camp fortifié de Chateaubeau (R. Goguey). Tous les enclos ayant fourni des indices de datation laténiens sont aussi occupés pendant cette période.

Lien entre enclos et tumulus ?

En 2012 les cartes seront étendues et pourront figurer l'ensemble des tumulus prospectés par B. Chaume et les indices des enclos. En l'état actuel, dans un cas (Busseaut - Bellenod), il y a vraiment coïncidence dans le temps entre un tumulus (tumulus de Farges : Hal. D, Tène A et B) et un enclos d'habitat (enclos 4 de Busseaut - Bellenod) et dans l'espace : ils sont à 150 m l'un de l'autre. À Champerrin le tumulus Tène B est lié structurellement par une murée sur épaulement à l'enclos ouest (Tène A ?, D et G.R.) La distance entre les enclos d'habitat et le tumulus connu le plus proche varie de 150 m à 900 m, la majorité se situant à 400 m. Quand, en 2012, tous les tumulus localisés par B. Chaume figureront sur les cartes de datation, il sera possible d'être plus précis, en particulier de voir la proportion de ces tumulus situés dans les terres cultivées actuelles, c'est-à-dire moins pauvres, et l'habitat directement en rapport avec le tumulus ne serait pas ces enclos préservés par les forêts, qui pourraient néanmoins faire partie de l'environnement.

2. Modalités de constructions, fonctions des habitats en matériaux périssables

Lors du précédent triennal deux types d'habitats avaient été mis en lumière, les habitats en dur du plateau, et les habitats en matériaux périssables situés sur les rebords de la Digeanne et du Brevon. Il faut aussi y ajouter des « cabanes » en pierre sèche : en mettant en relation la fouille faite en 1980 par C. Peyre et le réexamen des fragments de céramique et leur attribution au haut Moyen Âge (Peyre 2011), les plans de détail de tertres quadrangulaires faits en 2001 et 2002 (Goguey, Pautrat, Guillaumet 2011), on peut avec prudence formuler l'hypothèse qu'il s'agit d'un autre mode d'habitat correspondant à une phase de réoccupation plus tardive, et ne concernant qu'une petite partie des sites étudiés. On peut ainsi écarter l'anomalie qu'aurait constituée la coexistence dans un même secteur géographique et dans une même période (fin de la Tène) des habitats en matériaux périssables présumés dans les enclos et de ces constructions en pierres sèches. Un nouveau groupement (4) a été relevé en 2009 (Petits Essarts, Mauvilly) et un individu en 2011 (Fourches Martin sud, structure g).

En ce qui concerne les habitats en matériaux périssables, (un fragment de torchis a été identifié par R. Labaune, Champrond, 2009), 14 nouveaux emplacements ont été ajoutés aux précédents (fig. 1). Des différences entre des groupes d'habitats se dessinent, et malgré une même implantation en bordure de lapiaz dans un milieu naturel ingrat qui préjuge d'un potentiel agricole médiocre, ils ne peuvent pas complètement « être interprétés à l'aune de leur couverture forestière » (Favory 2011, p. 411) et nous pouvons transposer partiellement, cette remarque faite sur les enclos fossoyés : « Les études récentes, conduites notamment dans l'ouest et le nord de la France, montrent que sous une apparente homogénéité formelle (des sites à enclos avec peu de matériel) se cache une grande diversité de fonctions et de statuts » (Y. Deberge *et alii*, 2007 p. 258).

Un premier élément discriminant pourrait être la présence de scories : les habitats surplombant la Digeanne, contenaient des scories, et on ne retrouve pas la même densité sur le Brevon, les sites de *Chamcombart* ouest, *La Réserve* à Beaulieu en sont complètement dépourvus, seuls quelques-uns *Vaucossier* en particulier contenaient des déchets liés au travail du fer.

L'implantation à proximité de terres actuellement cultivées et l'absence d'éléments de parure rapprochent une petite partie de ces enclos (Chamcombart ouest, Bois d'Origny-Brûlis, Vaupinard) d'habitats ruraux ordinaires.

Au cours de ce triennal on a trouvé de façon récurrente des objets liés au transport : frettes de moyeu (une à *Vaucossier*, quatre à *La Réserve*, une au *Brûlis*, une *Fourches Martin* sud), une phalère, un crochet de harnachement, une hipposandale.

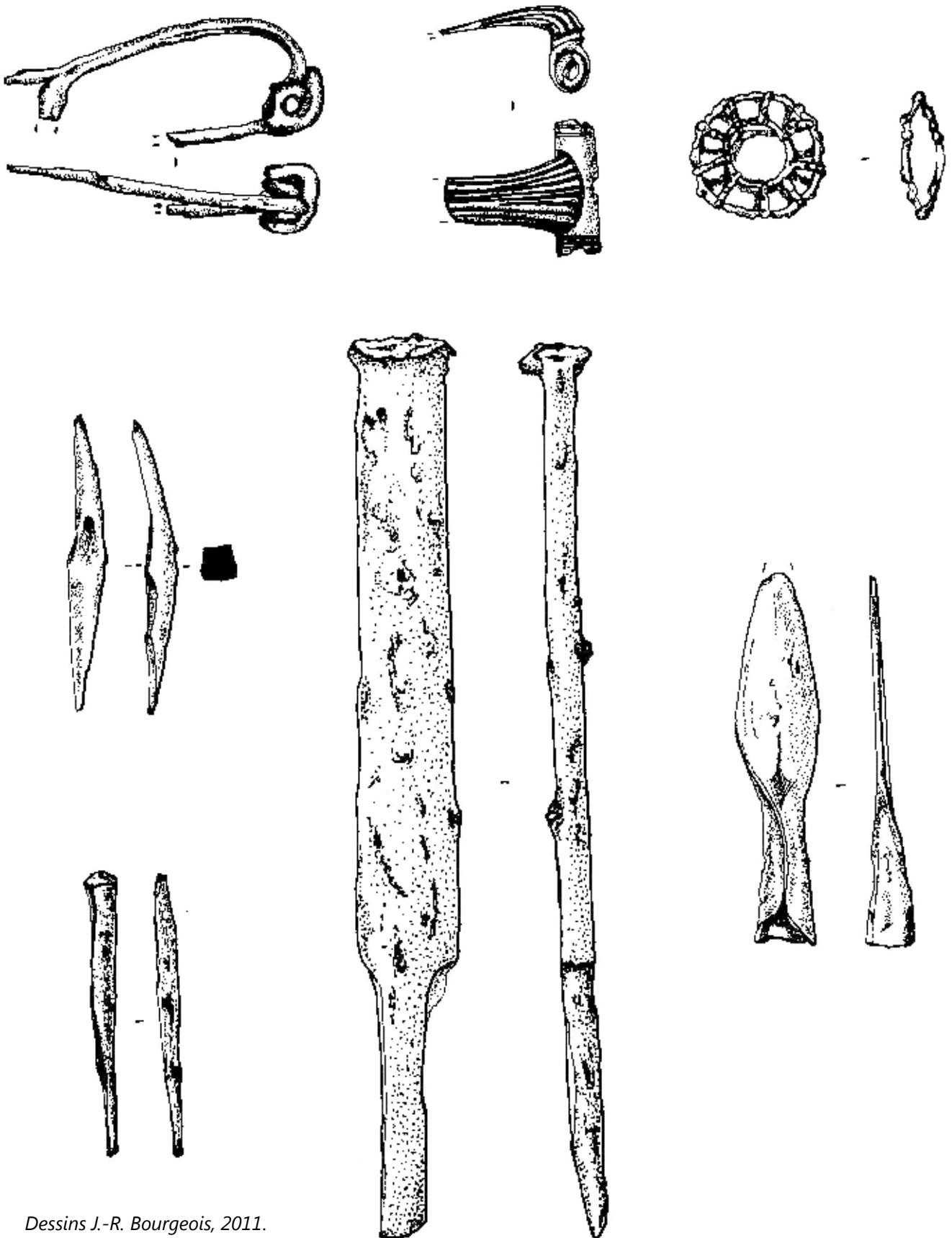
Dans les enclos identifiés comme habitats, on a pu cerner des différences de « statut » : l'enclos de *Vaucossier* se détache nettement par la superficie enclose, le nombre de structures internes, la quantité de chutes de barre, et la présence d'indices dans le matériel un peu en décalage avec le contexte d'habitat rural, comme cela a été le cas dans une partie des enclos déjà étudiés : anse de cruche en bronze, scories de base cuivre et couperet. L'enclos de *Chamcombart* 1, présente davantage, par son lieu d'implantation et le caractère usuel du matériel recueilli, les caractéristiques d'un petit établissement rural. Enfin au bas de l'échelle se trouve l'emplacement occupé hors enclos sur deux petites terrasses à *Champ Rond*

Dans le lot des emplacements occupés confirmés par la prospection métallique en 2011, deux espaces donnent des signes d'une fonction funéraire ou rituelle, bien que la forme carrée ou rectangulaire canonique régulière ne soit pas perceptible : *Fourches Martin* nord et Bani. Étant donné la difficulté rencontrée dans les sondages pour obtenir des éléments de datation, il serait peut-être judicieux d'articuler les sondages aux questions posées par la prospection, par exemple les monnaies de Bani étaient-elles dans une structure de dépôt ?

Au terme de ce triennal, on perçoit l'originalité des occupations appréhendées par ces prospections, la population concernée occupe en partie des milieux forestiers rendus très probables par la présence étendue de lapiaz – et des analyses palynologiques sont cruciales pour confirmer cette hypothèse-, elle est en rapport avec les autres populations (transport, fibules), mais le niveau de vie reste « modeste », comme le montrent les 15 monnaies de Bani, s'il s'agit bien d'un dépôt rituel... Dans l'ensemble des surfaces relevées on voit persister la rareté dans les forêts du Châtillonnais des vastes ensembles parcellaires quadrillés et fermés. Un seul (Combe de l'Air) est orthonormé comme ceux mis en évidence dans les recherches en Lorraine ; un seul est quadrillé et irrégulier (*Roche Chambain*) : les autres, au tracé curviligne, plus ou moins étendus, sont constitués de parcelles irrégulières, dont quelques-unes seulement sont fermées. Les survols Lidar seront les bienvenus pour élargir le champ d'investigation et appréhender la proportion des uns et des autres.

Planche 1 :

Montmoyen, Bani - Vaupinard.



Dessins J.-R. Bourgeois, 2011.

Ech. 1.1

Planche 2 :

Montmoyen, Bani - Vaupinard.



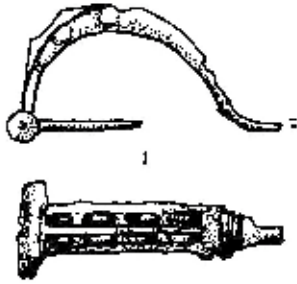
Planche 3 :

Montmoyen, Bani - Vaupinard.



Planche 4 :

Saint-Marc-sur-Seine, *Fourches Martin* nord.



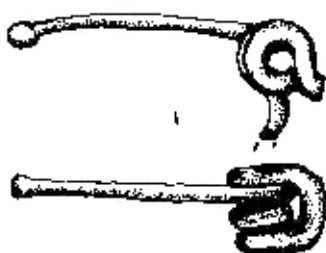
Dessins J.-R. Bourgeois, 2011. Ech. 1.1

Photos A. Cordier 2011.

Planche 5 :

Saint-Marc-sur-Seine, *Fourches Martin* sud.

Espace (c)



Saint-Marc-sur-Seine, *Fourches Martin* sud.

Espace (f)



Dessins J.-R. Bourgeois, 2011. Ech. 1.1

Photos A. Cordier 2011.

Planche 6 :

Saint-Marc-sur-Seine, *Fourches Martin* sud.

Espace (b)



Planche 7 :

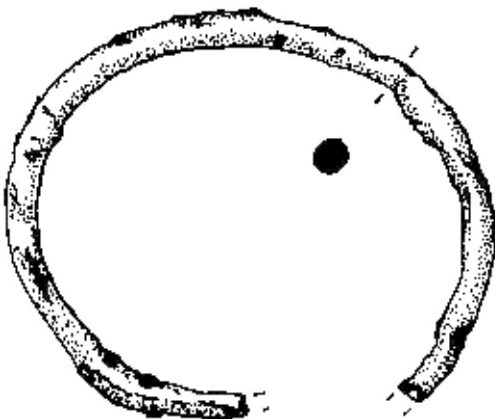
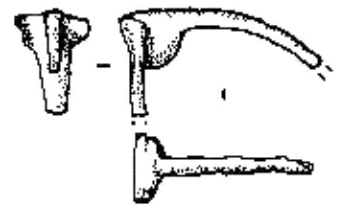
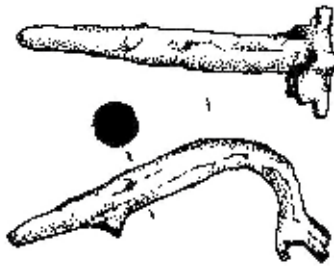
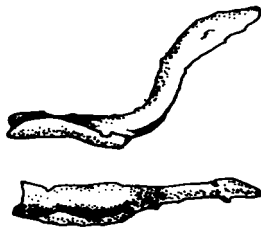
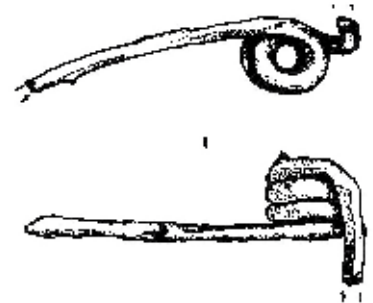
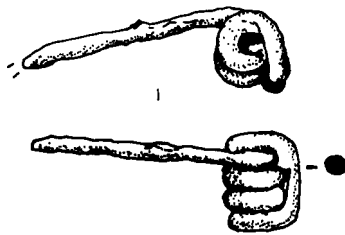
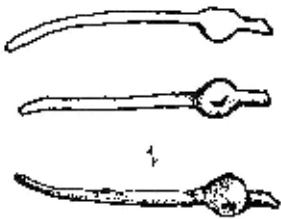
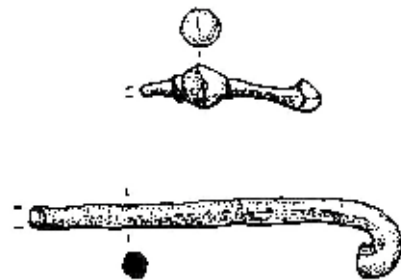
Saint-Marc-sur-Seine, *Fourches Martin* sud.

Espace (d)



Planche 8 :Brémur, *Petits Bois*.

Espace g.

Brémur, *Petits Bois 2*.

Dessins J.-R. Bourgeois, 2011.

Ech. 1.1

BIBLIOGRAPHIE

- Barral 2007** : BARRAL (Ph.) *et alii*, «L'agglomération de Mandeuve (Doubs) et son territoire au Second âge du Fer», dans: BARRAL (Ph.) DAUBIGNEY (A.) DUNNING (C.), KAENEL (G.), ROULIÈRE-LAMBERT (M.-J.) (éd.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Actes du colloque international de l'AFEAF; Bienne, 5-8 mai 2005*, vol. 1., Besançon: Presses universitaires de Franche-Comté, 2007 (Annales Littéraires; Série «Environnement, société et archéologie, 11»), p. 139 – 160.
- Bonnamour 2006** : BONNAMOUR (L.), «La découverte de Tailly (Côte-d'Or). Un dépôt votif d'époque gallo-romaine en Bourgogne?», dans: BATAILLE G., GUILLAUMET J.-P. (dir.), *Les dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée*, Actes de la table ronde de Bibracte, 13-14 octobre 2004, Coll. Bibracte, 2006, p. 293-300.
- Deberge 2007** : DEBERGE (Y.), COLLIS (J.), DUNKLEY (J.) (dir.), *Le Pâtural (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme): un établissement agricole gaulois en Limagne d'Auvergne*. Lyon: ALPARA, 2007, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne; 30.
- Favory 2011** : FAVORY (F.), «Les parcelles antiques de l'Est de la Gaule», dans: REDDÉ M. *et alii* (dir.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne: Bibracte, 2011, p. 385-416 (Bibracte; 21).
- Joly 1956** : JOLY (J.), «Mégalithes du Châtillonnais», *Bulletin de la Société Historique et archéologique du Châtillonnais*, 3^e série n° 5, 1956, p. 187-201.
- Goguey 2010** : GOGUEY (D.), PAUTRAT (Y.), GUILLAUMET (J.-P.), THÉVENOT (J.-P.), POPOVITCH (L.) *et alii*, Dix ans d'archéologie forestière dans le Châtillonnais (Côte-d'Or); enclos, habitats, parcelles, *Revue Archéologique de l'Est*, éd. CNRS. t. 59, 2010.
- Peyre 2011** : PEYRE (P.), «Cabanes et structures en pierres sèches à Minot, aux lieudits Lochères et Véroille (Côte-d'Or)», dans: CHAUME (B.), MORDANT (Cl.) (éd.), *Le complexe aristocratique de Vix: nouvelles recherches sur l'habitat, le système de fortification et l'environnement du mont Lassois*. Dijon: Ed. universitaires de Dijon, 2011. 2 vol., 867 p.
- Roussel 1988** : ROUSSEL (L.), *Mediolanum, Une bourgade gallo-romaine*, Musée Archéologique, 1988, Dijon.

